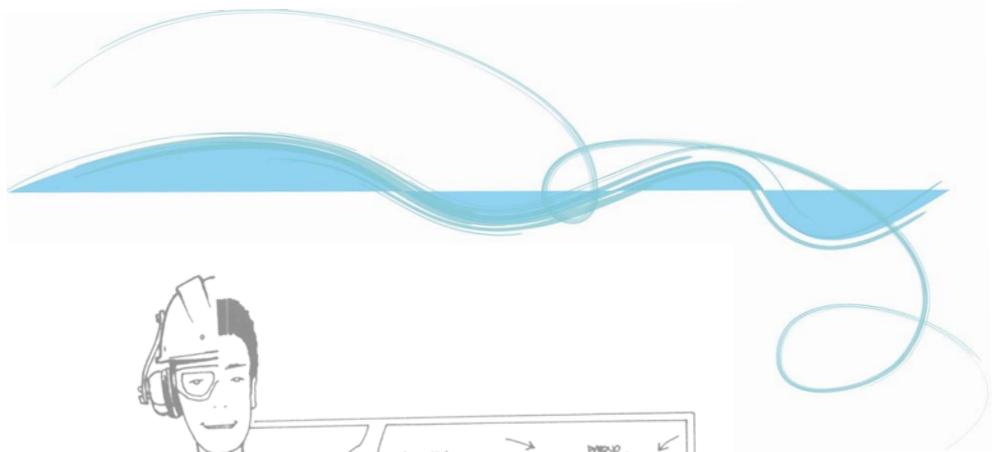




Association Rivière  
Rhône Alpes



# Gestion des milieux aquatiques et financements européens



Journée technique d'information et d'échanges  
Lundi 18 avril 2011 à Vaulx-en-Velin (69)

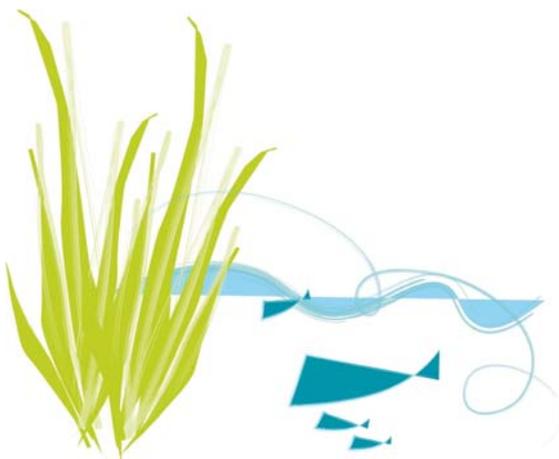
En partenariat avec :



Avec le soutien de :



Rhône Alpes Région



Association Rivière Rhône Alpes > 7 rue Alphonse Terray > 38000 Grenoble

Site : [www.riviererrhonealpes.org](http://www.riviererrhonealpes.org) > Mél : [arra@riviererrhonealpes.org](mailto:arra@riviererrhonealpes.org) > Tél. : 04 76 70 43 47 > Fax : 09 55 07 64 75



# QUI SOMMES NOUS ?

Le rôle principal de l'association est l'animation du réseau d'acteurs pour une gestion globale des milieux aquatiques et de l'eau à travers des actions permettant l'échange de connaissances et d'expériences.

En 2010, l'association compte **300 adhérents dont 87 structures** intervenant dans la gestion des milieux aquatiques (conseils généraux, administrations et établissements publics, syndicats de rivière, bureaux d'études, universités et centres de recherche).

## Les Objectifs : Favoriser la gestion intégrée des milieux aquatiques

L'article 2 des statuts, en exposant les objectifs de l'association, exprime sa vocation : « **Favoriser la connaissance et l'échange entre les professionnels intervenant dans le domaine de l'eau.** Le véritable enjeu pour tous les adhérents étant celui de l'amélioration de l'état des milieux aquatiques ».

## Les Activités de Rivière Rhône Alpes

Afin d'assurer l'animation générale du réseau et d'assister les professionnels qui s'investissent dans cette mission, l'association mène principalement 3 types d'actions :

- ♦ **Organisation de journées techniques d'information et d'échanges** afin de favoriser les échanges et de mutualiser les expériences des professionnels de l'eau :

*Trame verte et bleue, gestion des milieux aquatiques et aménagement du territoire > Produits phytosanitaires en zones non agricoles > Sécurité des ouvrages hydrauliques > Restauration physique des milieux aquatiques > Renouées du Japon : gestion et lutte > Gestion quantitative de la ressource en eau > Entretien des cours d'eau : Équipe rivière ou marché ? > Prendre en compte les zones humides dans la gestion des territoires > Plans de gestion des boisements de berge > Aspects juridiques et réglementaires de l'intervention sur terrain privé > Outils de la politique agricole > Techniques de génie végétal : bilan et perspectives > Restauration hydro-morphologique des cours d'eau > Contrat de rivière > Petits aménagements piscicoles en rivière > Études paysagères et contrats de rivière > Contentieux dans le domaine de l'eau > Assistance à maîtrise d'ouvrage dans le domaine de l'eau > Impacts des seuils en rivière > Études hydrauliques et hydrologiques > Indicateurs biologiques de la qualité des milieux aquatiques > Agriculture et pollutions diffuses > Restauration physique des cours d'eau > Pédagogie et eau > Travaux post-crues > Hydroélectricité > Espaces de liberté des cours d'eau > Évaluation des procédures de gestion des milieux aquatiques > Zones humides > Conflits et médiation dans le domaine de l'eau > Inondations et PPR > Pollutions accidentelles > Gestion des espèces envahissantes > Gestion de l'eau et participation du public > Gestion des alluvions > Métier de chef d'équipe > Inondations et prévention réglementaire > Gestion des milieux aquatiques > Gestion de crises : la sécheresse > Protection et restauration des berges > Restauration et entretien de la ripisylve > Gestion de crises : les inondations*

- ♦ **Élaboration de documents techniques** : Enquête sur la représentativité des communes au sein des structures de gestion des milieux aquatiques > Recensement des réseaux de techniciens et gestionnaires des milieux aquatiques > Référentiel emploi/salaire > Annuaire professionnel des acteurs et gestionnaires des milieux aquatiques > Recueil de cahiers des charges - études et travaux > Bordereau de prix unitaires

**Et de cahiers techniques** : Mise en place et fonctionnement d'une équipe rivière en régie directe en Rhône-Alpes > Études quantitatives de la ressource en eau > Prévention et gestion des inondations en Rhône-Alpes > Communication dans le cadre du volet C des contrats de rivière > Fonctionnement des structures porteuses de procédures contractuelles.

- ♦ **Animation du site internet** : [www.riviererrhonealpes.org](http://www.riviererrhonealpes.org) dont le forum est un espace de référence au niveau national pour les professionnels des milieux aquatiques (plus de 30 000 visites par mois).

## Les Moyens

Un conseil d'administration, deux animateurs à temps plein, une assistante administrative, des membres actifs, des ateliers thématiques et groupes de travail.

Des partenaires techniques et financiers : l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse, la Région Rhône-Alpes, la DREAL Rhône-Alpes et le FEDER.

# Nous contacter :

## Les membres du conseil d'administration 2011-2012

NOM	ORGANISME	MAIL	TELEPHONE
<b>Betty CACHOT</b> Vice-Présidente	Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine (69)	<a href="mailto:b.cachot@cc-pays-arbresle.fr">b.cachot@cc-pays-arbresle.fr</a>	04 37 49 70 86
<b>Aurélie CAMPOY</b>	Commission Locale de l'Eau Drac-Romanche (38)	<a href="mailto:aurelie.campoy@drac-romanche.com">aurelie.campoy@drac-romanche.com</a>	04 76 75 16 39
<b>Anne CITTERIO</b>	Syndicat du Pays de Maurienne (73)	<a href="mailto:riviere@maurienne.fr">riviere@maurienne.fr</a>	04 79 64 12 48
<b>Alain DUPLAN</b> Trésorier	Syndicat Mixte Basse Vallée de l'Ain (01)	<a href="mailto:sbva-aduplan@wanadoo.fr">sbva-aduplan@wanadoo.fr</a>	04 74 61 98 21
<b>Jérôme DERIGON</b>	Syndicat Mixte des rivières du Sornin et de ses Affluents (42)	<a href="mailto:j.derigon@symisoa.fr">j.derigon@symisoa.fr</a>	04 77 60 97 91
<b>Guillaume FANTINO</b>	Observatoire des Sédiments du Rhône (69)	<a href="mailto:guillaume.fantino@ens-lyon.fr">guillaume.fantino@ens-lyon.fr</a>	06 75 71 69 82
<b>Annabel GRAVIER</b> Secrétaire	CFPPA La Côte Saint André (38)	<a href="mailto:cokelico@yahoo.fr">cokelico@yahoo.fr</a>	04 76 37 16 99
<b>Jonathan MALINEAU</b>	SIVU de l'Ay-Ozon (07)	<a href="mailto:sivu.ay@wanadoo.fr">sivu.ay@wanadoo.fr</a>	04 75 34 94 98
<b>Isabelle MOINS</b>	Association Départementale d'Aménagement Isère Drac Romanche (38)	<a href="mailto:moins.adisere@orange.fr">moins.adisere@orange.fr</a>	04 76 48 81 00
<b>Alice PROST</b> Présidente	Syndicat Mixte Territoires de Chalaronne (01)	<a href="mailto:alicep-srtc@orange.fr">alicep-srtc@orange.fr</a>	04 74 55 20 47
<b>Emmanuel RENO</b>	SIVM Haut Giffre (74)	<a href="mailto:renou.giffre@orange.fr">renou.giffre@orange.fr</a>	04 50 47 62 04
<b>Cécile VILLATTE</b>	Syndicat Interdépartemental Guiers et Affluents (38)	<a href="mailto:cvillatte.siaga@wanadoo.fr">cvillatte.siaga@wanadoo.fr</a>	04 76 37 26 26

## Les Relais Départementaux

DEPARTEMENT	NOM	ORGANISME	MAIL	TELEPHONE
Ain (01)	<b>Alice PROST</b>	SM des Territoires de Chalaronne	<a href="mailto:alicep-srtc@orange.fr">alicep-srtc@orange.fr</a>	04 74 55 20 47
Ardèche (07)	<b>Jonathan MALINEAU</b>	SIVU de l'Ay	<a href="mailto:sivu.ay@wanadoo.fr">sivu.ay@wanadoo.fr</a>	04 75 34 94 98
Drôme (26)	<b>Richard CARRET</b>	Com. Communes Rhône Valloire	<a href="mailto:rcarret@ccrv.fr">rcarret@ccrv.fr</a>	04 75 03 05 36
Isère (38)	<b>Annabel GRAVIER</b>	CFPPA La Côte St André	<a href="mailto:cokelico@yahoo.fr">cokelico@yahoo.fr</a>	04 76 37 16 99
Loire (42)	<b>Xavier DE VILLELE</b>	Syndicat Mixte du Lignon	<a href="mailto:xavier.devillele@lignonduforez.fr">xavier.devillele@lignonduforez.fr</a>	04 77 58 03 71
Rhône (69)	<b>Stéphane GUERIN</b>	SAGYRC Yzeron	<a href="mailto:s.guerin.yzeron@wanadoo.fr">s.guerin.yzeron@wanadoo.fr</a>	04 37 22 11 56
Savoie (73)	<b>Renaud JALINOUX</b>	CISALB Lac du Bourget	<a href="mailto:renaud.jalinoux@cisalb.fr">renaud.jalinoux@cisalb.fr</a>	04 79 70 64 70
Haute Savoie (74)	<b>Emmanuel RENO</b>	SIVM du Haut Giffre	<a href="mailto:renou.giffre@orange.fr">renou.giffre@orange.fr</a>	04 50 47 62 04

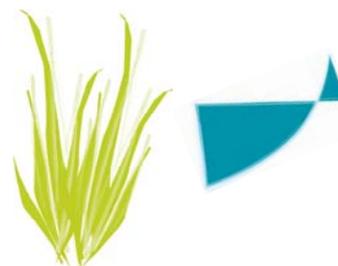
## Les salariés du réseau

Nicolas VALÉ : [nicolas.vale@rivierhonnealpes.org](mailto:nicolas.vale@rivierhonnealpes.org)

Chloé RENOARD : [chloe.renouard@rivierhonnealpes.org](mailto:chloe.renouard@rivierhonnealpes.org)

Nathalie PERRIN : [arra@rivierhonnealpes.org](mailto:arra@rivierhonnealpes.org)

Julien BIGUÉ : [julien.bigue@rivierhonnealpes.org](mailto:julien.bigue@rivierhonnealpes.org)



# PROGRAMME DE LA JOURNÉE

## Contexte :

Au travers de sa Politique de cohésion, de la Politique Agricole Commune 2 et des différents programmes d'intervention directs de la Commission, l'Union européenne offre son soutien aux opérations mises en place par les collectivités. Les structures gestionnaires de milieux aquatiques sont, elles aussi, éligibles à ces fonds.

Pour la période 2007-2013, la Région Rhône-Alpes bénéficie d'une enveloppe de 1,2 milliard d'euros au titre des fonds européens (FEDER, FSE et FEADER) auxquels s'ajoutent les programmes de coopération territoriale (Interreg) et les programmes thématiques gérés directement par la Commission européenne (Life +).

La mise en œuvre d'opérations dans le cadre de ces programmes nécessite un important travail de préparation et un suivi rigoureux. Par ailleurs, elle implique souvent l'embauche d'un-e chargé-e de mission pour l'animation et le suivi technique et financier du projet.

## Objectif :

Fournir aux gestionnaires de milieux aquatiques les bases du fonctionnement des fonds européens et leur présenter les clés d'entrée dans les différents programmes.

Apporter les fondamentaux d'une méthodologie de montage de projet européen.

Présenter des retours d'expériences de financements européens mobilisés par des collectivités locales dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques et de l'eau pour que les participants puissent échanger et bénéficier de leurs expériences.

## Publics :

Techniciens de rivière et chargés de mission des procédures de gestion des milieux aquatiques (SAGE et contrat de rivière), techniciens et ingénieurs des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'État, élus, bureaux d'études, étudiants, chercheurs.

09h00

## Accueil des participants

### 09:30 Financements européens : principaux fonds et modalités de financements

Éléments de compréhension du fonctionnement des fonds européens FSE, FEADER, FEDER et INTERREG : principes, règles d'éligibilité et modalités d'attribution. Repérage des programmes communautaires susceptibles d'apporter des financements aux gestionnaires de milieux aquatiques.

*Aurélie BOUGEL - Région Rhône-Alpes*

*Anne RIOU - Plateforme Régionale Développement Rural*

### 10:30 Le montage de projets européens

Présentation d'une méthodologie du montage de projet européen : identification des principales étapes et méthodes de construction d'un projet.

*Olivier FERRY - Office National des Forêts (ONF)*

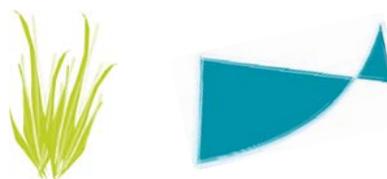
### 11:30 Un projet de coopération territoriale : « Génî'Alp - Génie végétal en rivière de montagne »

Dans le cadre du programme Interreg Franco-Suisse, des organismes de recherche, syndicats de rivière, collectivités et l'Association Rivière Rhône Alpes ont monté en commun le projet Génî'Alp.

Présentation des étapes du montage, du management et des principales actions. Zoom sur le chantier pilote du SM3A.

*Hervé FAUVAIN - Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et ses Abords (SM3A)*

*Alain CLABAUT - Région Rhône-Alpes*



12h30

Déjeuner

**14:30 Life Nature sur la Rivière d'Ain**

Le SMBVA a porté un projet Life Nature sur un site Natura 2000. Présentation générale du programme LIFE et des différentes étapes du projet du SMBVA : idée, montage, actions, gestion administrative et financière et bouclage.

*Nicolas GREFF - Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Rhône-Alpes (CREN)*

*Catherine PETIT - Grand Parc Miribel-Jonage / Ex-Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Ain*

*Céline THICOIPÉ - Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Ain*

**15:30 Utilisation du fonds FEADER dans le cadre de la gestion des milieux aquatiques**

Cumul de deux procédures dans le cadre d'un contrat de rivière : financement d'une partie des études par le FEADER.

*Xavier DE VILLELE - Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy (SYMILAV)*

16h30 Discussions

17h00

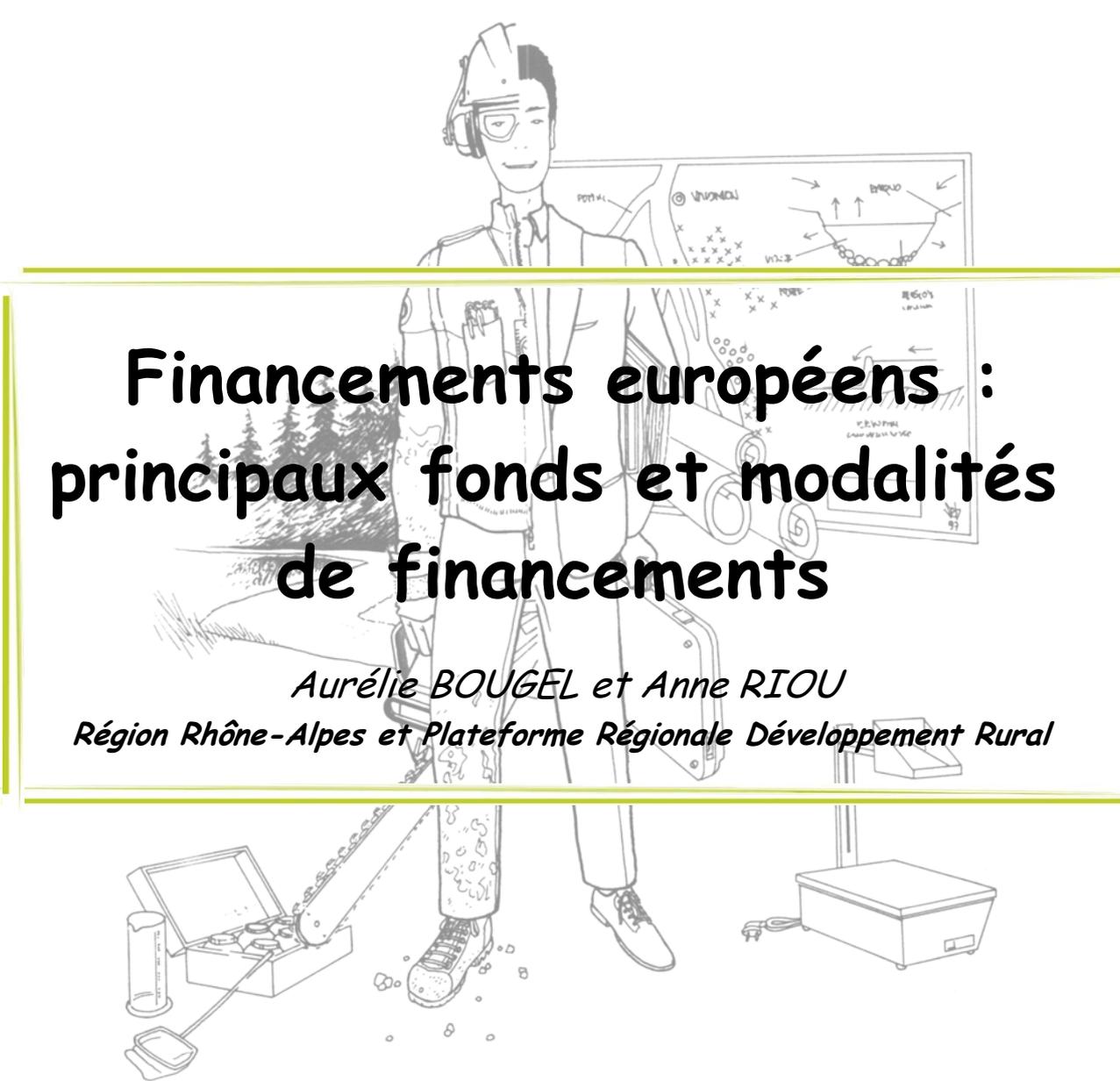
Fin de journée



# LISTE DES PARTICIPANTS

NOM	ORGANISME	VILLE	TELEPHONE	MAIL
ALZATE Luisa	Région Rhône-Alpes	69751 CHARBONNIERES LES BAINS	04 72 59 55 20	<a href="mailto:lalzate@rhonealpes.fr">lalzate@rhonealpes.fr</a>
ANIEL Julie	Communauté d'agglomération du Lac d'Annecy	74007 ANNECY CEDEX	04 56 49 40 19	<a href="mailto:janiel@agqlo-annecy.fr">janiel@agqlo-annecy.fr</a>
BOCCIO Aurélie	SM de la Vallée de l'Ognon	70190 BOULOT	03 81 55 02 18	<a href="mailto:smambvo@wanadoo.fr">smambvo@wanadoo.fr</a>
BONTE Thomas	EDF - Unité de Production Est	68050 MULHOUSE	03 89 35 22 44	<a href="mailto:thomas.bonte@edf.fr">thomas.bonte@edf.fr</a>
BOUGEL Aurélie	Région Rhône-Alpes	69751 CHARBONNIERES LES BAINS	04.72.59.40.39	<a href="mailto:abougel@rhonealpes.fr">abougel@rhonealpes.fr</a>
BOURDIN Laurent	Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse	69363 LYON Cedex 07	04 72 71 28 24	<a href="mailto:laurent.bourdin@eaurmc.fr">laurent.bourdin@eaurmc.fr</a>
BOUTIGNY Jérôme	St-Etienne Métropole	42006 ST ÉTIENNE Cedex 1	04 77 34 54 33	<a href="mailto:j.boutigny@agqlo-st-etienne.fr">j.boutigny@agqlo-st-etienne.fr</a>
BRIAND-PONZETTO Claudie	Conseil Général du Rhône	69483 LYON Cedex 03	04 72 61 28 83	<a href="mailto:c.briand-ponzetto@rhone.fr">c.briand-ponzetto@rhone.fr</a>
BROUTIN Eric	Région Rhône-Alpes	69751 CHARBONNIERES LES BAINS	04 72 59 40 00	<a href="mailto:ebROUTIN@rhonealpes.fr">ebROUTIN@rhonealpes.fr</a>
CACHOT Betty	Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine	69592 L'ARBRESLE Cedex	04 37 49 70 86	<a href="mailto:b.cachot@cc-pays-arbresle.fr">b.cachot@cc-pays-arbresle.fr</a>
CAILHLOL Cécile	SIVOM Ouvèze Vive	07003 LYAS	04 75 20 25 14	<a href="mailto:melina.chaleat.ouvezevive@gmail.com">melina.chaleat.ouvezevive@gmail.com</a>
CARDOT Clémence	Communauté de communes du Beaufortain	73270 BEAUFORT	04 79 38 31 69	<a href="mailto:confluences@beaufortain.com">confluences@beaufortain.com</a>
CARRAUD Sylvain	Communauté d'Agglomération Loire Forez	42450 SURY LE COMTAL	04 26 54 70 00	<a href="mailto:sylvaincarraud@loireforez.fr">sylvaincarraud@loireforez.fr</a>
CAUDRON Denis	Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages	01250 REVONNAS	04 74 52 18 41	
CHALEAT Méline	SIVOM Ouvèze Vive	07003 LYAS	04 75 20 25 17	<a href="mailto:melina.chaleat.ouvezevive@gmail.com">melina.chaleat.ouvezevive@gmail.com</a>
CHARRIER Félicien	SIVOM Ouvèze Vive	07003 LYAS	04 75 20 25 15	<a href="mailto:felicien.charrier@gmail.com">felicien.charrier@gmail.com</a>
CLABAUT Alain	Région Rhône-Alpes	69751 CHARBONNIERES LES BAINS	04 72 59 47 97	<a href="mailto:aclabaUT@rhonealpes.fr">aclabaUT@rhonealpes.fr</a>
CORGET Julien	SM Veyle Vivante	01540 VONNAS	04 74 50 26 69	<a href="mailto:jcorget@veyle-vivante.com">jcorget@veyle-vivante.com</a>
COUVE Julie	Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine	69592 L'ARBRESLE Cedex	04 37 49 70 86	<a href="mailto:b.cachot@cc-pays-arbresle.fr">b.cachot@cc-pays-arbresle.fr</a>
DE VILLELE Xavier	SM du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy	42600 SAVIGNEUX	04 77 58 03 71	<a href="mailto:xavier.devillele@lignonduforez.fr">xavier.devillele@lignonduforez.fr</a>
DELBREILH Nicolas	Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse	69363 LYON Cedex 07	04 72 71 26 00	<a href="mailto:nicolas.delbreilh@eaurmc.fr">nicolas.delbreilh@eaurmc.fr</a>
DELORME François	St-Etienne Métropole	42006 ST ÉTIENNE Cedex 1	04 77 34 53 82	<a href="mailto:f.delorme@agqlo-st-etienne.fr">f.delorme@agqlo-st-etienne.fr</a>
DENIS-BISIAUX Hélène	Région Rhône-Alpes	69751 CHARBONNIERES LES BAINS	04 72 59 40 00	<a href="mailto:hdenis-bisiaux@rhonealpes.fr">hdenis-bisiaux@rhonealpes.fr</a>
DESSUS Guillaume	SMETA du Durgeon	70000 VESOUL	03 84 97 49 08	<a href="mailto:guillaume.dessus@vesoul.fr">guillaume.dessus@vesoul.fr</a>
DU CREST Blandine	Communauté de communes du Beaufortain	73270 BEAUFORT	06 65 05 93 40	<a href="mailto:st.confluences@beaufortain.com">st.confluences@beaufortain.com</a>
DUMOUTIER Julien	SM du Bassin Versant de la Véore	26760 BEAUMONT LÈS VALENCE	04 75 60 11 45	<a href="mailto:dumoutier.smbv@orange.fr">dumoutier.smbv@orange.fr</a>
DUPLAN Sylvie	SIVOM Haut Giffre	74440 TANINGES	04 50 47 62 02	<a href="mailto:duplan.giffre@orange.fr">duplan.giffre@orange.fr</a>
EPAILLARD Isabelle	ASTERS	74370 PRINGY	04 50 66 47 51	<a href="mailto:asters@asters.fr">asters@asters.fr</a>
FANTINO Guillaume	CNRS - ENS LSH	69342 LYON Cedex 07	04 37 37 63 52	<a href="mailto:guillaume.fantino@ens-lyon.fr">guillaume.fantino@ens-lyon.fr</a>
FAURE Emmanuelle	Syndicat du Chassezac	07140 LES VANS	04 75 88 10 65	<a href="mailto:efaire.syndicat.chassezac@orange.fr">efaire.syndicat.chassezac@orange.fr</a>
FAUVAIN Hervé	SM de l'Arve et ses Abords	74130 BONNEVILLE	04 50 25 60 14	<a href="mailto:hfauvain@sm3a.com">hfauvain@sm3a.com</a>
FAVIER Denis	DDT du Rhône	69422 LYON Cedex 03	04 78 63 11 44	<a href="mailto:denis.favier@rhone.gouv.fr">denis.favier@rhone.gouv.fr</a>
FERRY Olivier	ONF Rhône-Alpes	74000 ANNECY	04 50 23 84 15	<a href="mailto:olivier.ferry@onf.fr">olivier.ferry@onf.fr</a>
FILLATRE Pierre	CONTRECHAMP	69001 LYON	04 78 39 31 18	<a href="mailto:pfillatre@contrechamp@orange.fr">pfillatre@contrechamp@orange.fr</a>
FROUIN Fabien	BIOTOPE	69500 BRON	04 37 24 03 02	<a href="mailto:ffrouin@biotope.fr">ffrouin@biotope.fr</a>
GARNIER Géraldine	CREN Rhône-Alpes	01800 CHARNOZ SUR AIN	04 74 34 98 61	<a href="mailto:geraldine.garnier@espaces-naturels.fr">geraldine.garnier@espaces-naturels.fr</a>
GAST Stéphanie	VEOLIA EAU	69414 LYON CEDEX 06	04 72 69 30 00	<a href="mailto:stefgast@gmail.com">stefgast@gmail.com</a>
GAYDOU Pauline	CNRS - UMR 5600	69362 LYON Cedex 07	04 78 78 75 44	<a href="mailto:p.gaydou@yahoo.fr">p.gaydou@yahoo.fr</a>
GONNET Fabrice	SM de la Rivière Drôme	26340 SAILLANS	04 75 21 85 84	<a href="mailto:f.gonnet@smrd.org">f.gonnet@smrd.org</a>
GREFF Nicolas	CREN Rhône-Alpes	01800 CHARNOZ-SUR-AIN	04 74 34 98 63	<a href="mailto:nicolas.greff@espaces-naturels.fr">nicolas.greff@espaces-naturels.fr</a>
GRIMBERT Héloïse	SIAE de la Reyssouze et ses Affluents	01340 MONTREVEL EN BRESSE	04 74 25 66 65	<a href="mailto:siaera@orange.fr">siaera@orange.fr</a>
GUERRY Sylvère		69005 LYON	06 80 60 56 50	<a href="mailto:silverre_g@yahoo.fr">silverre_g@yahoo.fr</a>
HUMBÉY Marie-Pierre	Lyonnaise des eaux	69147 RILLIEUX LA PAPE Cedex	06 89 77 29 96	<a href="mailto:marie-pierre.humbevy@lyonnaise-des-eaux.fr">marie-pierre.humbevy@lyonnaise-des-eaux.fr</a>
JUVENAL Thibault		34070 MONTPELLIER	06 60 53 81 68	<a href="mailto:juvenal.thibault@gmail.com">juvenal.thibault@gmail.com</a>
LACROIX Aurélien	Union des associations syndicales de l'Isère	38100 GRENOBLE	04 76 96 64 22	<a href="mailto:union-as@orange.fr">union-as@orange.fr</a>
LAFLEUR Alexandre	SIAE du Suran	01250 BOHAS MEYRIAT RIGNAT	04 74 51 81 23	<a href="mailto:alafleur.riviere-suran@orange.fr">alafleur.riviere-suran@orange.fr</a>
LOUIS Mathias	Région Rhône-Alpes	69751 CHARBONNIERES LES BAINS	04 72 59 40 00	<a href="mailto:mloUIS@rhonealpes.fr">mloUIS@rhonealpes.fr</a>
MARIUS Edouard	Maison Nationale de l'Eau et de la Pêche	25290 ORNANS	03 81 57 14 49	<a href="mailto:edouard.marius@mnepd.fr">edouard.marius@mnepd.fr</a>
MARTINET Alain	Région Rhône-Alpes	69751 CHARBONNIERES LES BAINS	04 72 59 40 00	<a href="mailto:amartinet@rhonealpes.fr">amartinet@rhonealpes.fr</a>
MAURY Baptiste	SIVOM Ouvèze Vive	07003 LYAS	04 75 20 25 14	<a href="mailto:melina.chaleat.ouvezevive@gmail.com">melina.chaleat.ouvezevive@gmail.com</a>
MESTRALLET Julien	DREAL Rhône Alpes	69509 LYON Cedex 03	04 37 48 36 95	<a href="mailto:julien.mestrallet@developpement-durable.gouv.fr">julien.mestrallet@developpement-durable.gouv.fr</a>
METZGER Matthieu	AQUAGO/TECHSUD	34400 LUNEL	06 88 22 88 58	<a href="mailto:matthieu.metzger@aquago.fr">matthieu.metzger@aquago.fr</a>
MOLINIER Vincent	SM du bassin versant du Seran	01260 CHAMPAGNE EN VALROMEY	04 79 87 61 57	<a href="mailto:vincent.molinier@fr.oleane.com">vincent.molinier@fr.oleane.com</a>
ORIOL Stéphane	SIVOM Ouvèze Vive	07003 LYAS	04 75 20 25 14	<a href="mailto:ouvezevive@gmail.com">ouvezevive@gmail.com</a>
PASQUIER Vincent	Syndicat de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières	69290 GREZIEU LA VARENNE	04 37 22 11 55	<a href="mailto:sagryc.yzeron-vif@wanadoo.fr">sagryc.yzeron-vif@wanadoo.fr</a>
PAYEN Cécile	Région Rhône-Alpes	69751 CHARBONNIERES LES BAINS	04 72 59 40 00	<a href="mailto:cpayen@rhonealpes.fr">cpayen@rhonealpes.fr</a>
PELLIZZARO Florent	SI du bassin versant de l'Albarine	01230 ST RAMBERT EN BUGEY	04 74 37 42 80	<a href="mailto:siabva@wanadoo.fr">siabva@wanadoo.fr</a>
PERRIN Nathalie	Association Rivière Rhône Alpes	38000 GRENOBLE	04 76 70 43 47	<a href="mailto:arra@rivierherhonealpes.org">arra@rivierherhonealpes.org</a>
PETIT Catherine	SEGAPAL	69120 VAULX EN VELIN	04 72 97 02 71	<a href="mailto:petit@grand-parc.fr">petit@grand-parc.fr</a>
PIOT Yves	SM de la Coise et du Furan	42330 SAINT GALMIER	04 77 52 54 57	<a href="mailto:yvespiotcoise@msn.com">yvespiotcoise@msn.com</a>
PROST Alice	Syndicat des Rivières des territoires de Chalaronne	01400 CHATILLON SUR CHALARONNE	04 74 55 20 47	<a href="mailto:alicep-srtc@orange.fr">alicep-srtc@orange.fr</a>
RENOUARD Chloé	Association Rivière Rhône Alpes	38000 GRENOBLE	04 76 70 43 47	<a href="mailto:arra@rivierherhonealpes.org">arra@rivierherhonealpes.org</a>
RIOU Anne	Plateforme Régionale Développement Rural	69751 CHARBONNIERES LES BAINS	04 72 59 60 27	<a href="mailto:europa.devrural@caprural.org">europa.devrural@caprural.org</a>
RIVIERE Daniel	Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse	69363 LYON Cedex 07	04 72 76 19 41	<a href="mailto:daniel.riviere@eaurmc.fr">daniel.riviere@eaurmc.fr</a>
ROBERT-CHARRUE Damien	HEPIA	CH-1202 GENEVE	0041 22 546 24 86	<a href="mailto:damien.robert-charrue@gmail.com">damien.robert-charrue@gmail.com</a>
ROSE Cédric	Syndicat du Bassin de la Fure	38210 TULLINS	04 76 07 95 84	<a href="mailto:sibf@wanadoo.fr">sibf@wanadoo.fr</a>
ROUX Armandine	SI des Marais de Bourgoin-Jallieu	38300 BOURGOIN JALLIEU	04 74 93 31 69	<a href="mailto:technique.sim@orange.fr">technique.sim@orange.fr</a>
RUBIN Jean-François	HEPIA	CH-1202 GENEVE	0041 22 546 25 38	<a href="mailto:jean-francois.rubin@hesge.ch">jean-francois.rubin@hesge.ch</a>
TAESCH Alain	Union des associations syndicales de l'Isère	38100 GRENOBLE	04 76 96 64 22	<a href="mailto:union-as@orange.fr">union-as@orange.fr</a>
THEVENET Grégoire	SM des Rivières du Beaujolais	69220 LANCIE	04 74 06 41 31	<a href="mailto:smb@smrb.mairies69.net">smb@smrb.mairies69.net</a>
THICOIPE Céline	SM Basse Vallée de l'Ain	01150 BLYES	04 74 61 98 21	<a href="mailto:sbva-cthoiipe@wanadoo.fr">sbva-cthoiipe@wanadoo.fr</a>
VALE Nicolas	Association Rivière Rhône Alpes	38000 GRENOBLE	04 76 70 43 47	<a href="mailto:arra@rivierherhonealpes.org">arra@rivierherhonealpes.org</a>
VALLADE Laure	Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse	69363 LYON Cedex 07	04 72 71 26 00	<a href="mailto:laure.vallade@eaurmc.fr">laure.vallade@eaurmc.fr</a>
VECSERNYES Zsolt	HEPIA	CH-1202 GENEVE	0041 22 546 25 83	<a href="mailto:zsolt.vecsernyes@hesge.ch">zsolt.vecsernyes@hesge.ch</a>
VERNET Maryline	Fédération de pêche de la Somme	80450 CAMON	03 22 70 28 10	<a href="mailto:fpma80technique@yahoo.fr">fpma80technique@yahoo.fr</a>



A line drawing of a person wearing a hard hat and safety glasses, standing in a field. Behind them is a whiteboard with diagrams and text. To the left is a forest. In the foreground, there is a toolbox with a saw, a container, and a scale.

# Financements européens : principaux fonds et modalités de financements

*Aurélie BOUGEL et Anne RIOU*  
*Région Rhône-Alpes et Plateforme Régionale Développement Rural*

**Journée technique ARRA**  
8 avril 2011

**Les financements européens en Rhône-Alpes**

Conseil Régional Rhône-Alpes  
Aurélie Bougel – Direction de l'Europe, des Relations Internationales et de la Coopération  
Anne Riou – Plate-Forme régionale développement rural Rhône-Alpes

l'Europe au cœur de nos projets

Rhône-Alpes

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

Europe, Relations internationales et coopération

Rhône-Alpes

**1. L'Europe en région :**  
*Historique et logiques d'intervention*

l'Europe au cœur de nos projets

www.rhonealpes.fr 2

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

Europe, Relations internationales et coopération

Rhône-Alpes

**La relation entre l'Europe et les territoires se joue à 3 niveaux**

**Politiques communes**

- Espace intérieur**
  - Réglementation
  - Normalisation
  - Harmonisation des législations nationales
- Politiques de solidarité et de compétitivité**
  - Politique agricole commune (PAC)
  - Politique de cohésion
    - Fonds de cohésion
    - Fonds structurels
- Politiques d'accompagnement sectorielles**
  - Programmes d'action sectoriels
    - Éducation – formation (Erasmus, Leonardo...)
    - Culture
    - Environnement (LIFE +)
    - Transports (Marco polo)
    - Recherche...

l'Europe au cœur de nos projets

www.rhonealpes.fr 3

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

La logique d'intervention de l'Union européenne

➤ 4 grands principes :

- Approche stratégique,
- Subsidiarité = gestion régionalisée (Préfecture et Région),
- Complémentarité (contreparties publiques nationales)
- Cohérence entre Fonds européens
  - ↳ 1 seul fonds européen mobilisé par dépense

➤ Avec des spécificités selon les fonds :

- FEDER, FSE : financement en coût total et pouvant concerner des investissements lourds (uniquement FEDER)
- FEADER :
  - Financement en dépense publique (1€ CPN = 1€ FEADER),
  - Partenariat et responsabilité partagée
  - Approche multifonctionnelle des zones rurales

➤ Deux types de projets cofinancés : projets locaux et projets de coopération



---

---

---

---

---

---

---

---

Plusieurs outils financiers pour les projets de coopération

- Les fonds structurels dans le cadre du programme Interreg = gestion transnationale des programmes
- Les programmes sectoriels de coopération : gestion par la Commission européenne
  - Nécessité d'un partenariat européen
  - Financements essentiellement centrés sur les échanges de savoir-faire (financements limités pour les investissements)
- Les programmes LEADER : coopération transnationale et interrégionale



---

---

---

---

---

---

---

---

2. Les fonds européens en Rhône-Alpes



---

---

---

---

---

---

---

---

**Les perspectives financières européennes 2007-2013 pour les politiques de solidarité et de compétitivité**

347,5 milliards répartis entre 3 Objectifs :

- **Objectif Convergence:** 283 milliards d'euros (régions en très fort retard de développement, avec un PIB/Hab.< 75% de la moyenne UE) → 81% du budget
- **Objectif Compétitivité régionale et emploi:** 54,96 milliards d'euros, (toutes les régions européennes hors convergence : fin du zonage) → 16% du budget
- **Objectif Coopération territoriale:** 8,72 milliards d'euros → 3% du budget

+

69,75 milliards d'euros au titre du développement rural, 2nd pilier de la PAC

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Cadre "réglementaire"**

**Cadre "stratégique"**

Règlements européens (2006) *Règlement général, FEDER, FSE, FEADER*

Stratégies de Lisbonne et de Göteborg

Comité interministériel d'aménagement et de compétitivité des territoires (CIACT)  
du 6 mars 2006

Orientations Stratégiques Communautaires (OSC)

Circulaires, décrets (2007)  
"gestion", "éligibilité de dépenses"...

Cadre de Référence Stratégique National (CRSN)

Programmes opérationnels

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Typologie des financements européens en Rhône-Alpes**

Fonds structurels :

1. **Fonds européen de Développement régional (FEDER) :** finance les investissements productifs – infrastructures, travaux, études ... concourant au développement régional
  - ✓ PO compétitivité régionale et emploi = 334 M€
  - ✓ PO coopération territoriale européenne (INTERREG) = 70 M€
    - ↳ Espace Alpin (10M€), Med (9M€), France Suisse (25M€), Alcotra (28M€), IVC
  - ✓ PO interrégionaux (Alpes, massif central, Bassins Rhône et Loire) = 143 M€
2. **Fonds social européen (FSE) :** finance les actions de valorisation des ressources humaines et de soutien à l'emploi (formation, orientation, aide à l'emploi, insertion...) = 359 M€

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

Fonds associés à la PAC et à la politique commune de la pêche (PCP) :

1. **Fonds européen de la pêche (FEP)** : soutient le secteur économique de la pêche, de l'aquaculture et des zones dépendantes = **France 216M€**
2. **Fonds européen agricole de garantie (FEAGA)** : 1er pilier de la PAC - finance les paiements directs aux agriculteurs et les mesures destinées à réguler les marchés agricoles
3. **Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)** : 2nd pilier de la PAC - finance le développement rural et l'adaptation des structures, filières et infrastructures agricoles ainsi que forestières = **635 M€**

---

---

---

---

---

---

---

---

Le Programme Opérationnel (PO) FEDER en Rhône-Alpes

€ Le PO FEDER = 334 M€ pour un développement durable et solidaire en Rhône-Alpes

1. Soutenir l'innovation et l'économie de la connaissance (121 M€)
2. Faciliter la diversification et la promotion des activités économiques (85 M€)
3. Préserver l'environnement et prévenir les risques (46 M€)
4. Développer l'accessibilité à travers les TIC et les transports respectueux de l'environnement (48 M€)
5. Valoriser le fleuve Rhône comme axe de développement durable et le protéger (24 M€)

---

---

---

---

---

---

---

---

LES PO INTERREGIONAUX

**PO Rhône : 34 millions d'€ (FEDER)**

Lutte contre les inondations, préservation de la biodiversité et transports

**PO Alpes : 35 millions d'€ (FEDER)**

**Axe 1** : Compétitivité des vallées autour des stations moyennes de montagne

**Axe 2** : Prévention et protection des risques naturels

**PO Massif central : 40,6 Millions d'€ (FEDER)**

**Axe 1** : Politique d'accueil des habitants et des entreprises

**Axe 2** : Richesses économiques basées sur les atouts du Massif

**Axe 3** : Attractivité du territoire

**PO Loire : 33,8 Millions d'€ (FEDER)**

Protection de l'environnement et aménagement durable du bassin fluvial

---

---

---

---

---

---

---

---

Où trouver l'info sur le PO FEDER et les PO plurirégionaux?

- Sites Internet des programmes :
  - [www.europe-en-rhonealpes.eu](http://www.europe-en-rhonealpes.eu) (PO FEDER, FSE)
  - [www.europe-centre.eu](http://www.europe-centre.eu) (PO plurirégional Loire)
  - [www.territoires.rhonealpes.fr](http://www.territoires.rhonealpes.fr) (PO Rhône, PO Massif-Central, PO Alpes)
- Vos interlocuteurs en Rhône-Alpes :
  - SGAR/Mission Europe
  - Région Rhône-Alpes:
    - PO FEDER/FSE: DERIC [fondseuropeens@rhonealpes.fr](mailto:fondseuropeens@rhonealpes.fr)
    - PO plurirégionaux de massif : mission montagne
    - PO Rhône : DPT/Unité Fleuve Rhône

---

---

---

---

---

---

---

---

Les programmes transfrontaliers en Rhône-Alpes

France - Suisse

55 052 315 € FEDER France  
(27 M€ mobilisables en Rhône-Alpes)



France - Italie

62 267 729 € FEDER France  
(28 M€ mobilisables en Rhône-Alpes)



---

---

---

---

---

---

---

---

Les programmes transnationaux en Rhône-Alpes

Espace alpin

28 039 492 € FEDER France  
(9 M€ mobilisables en Rhône-Alpes)



Méditerranée

35 009 041 € FEDER France  
(8 M€ mobilisables en Rhône-Alpes)



---

---

---

---

---

---

---

---



Où trouver l'info sur le FEADER ?

- Sites Internet des programmes :  
[www.feader.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr](http://www.feader.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr)  
[www.reseaurural.fr](http://www.reseaurural.fr)  
[www.caprural.org](http://www.caprural.org) (réseau régional)
- Vos interlocuteurs en Rhône-Alpes :  
Instruction : DRAAF, DDT  
Paiement : Agence de services et de paiement (ASP)  
Les principaux cofinanceurs : le Conseil régional Rhône-Alpes, les agences de l'eau, les conseils généraux

---

---

---

---

---

---

---

---

2. Quelques conseils aux porteurs de projets?

---

---

---

---

---

---

---

---

La préparation du projet

➔ Trouver le bon programme

FEADER, FSE, FEDER, FEP, programme INTERREG...  
... en fonction du type d'investissement, des dépenses éligibles, du territoire

➔ Trouver le bon dispositif au sein des programmes :

- Document régional de développement rural (DRDR)
  - Programmes LEADER des 17 GAL de Rhône-Alpes
  - Programmes opérationnels FEDER (P.O. FEDER, Plan Rhône...)
  - Programme opérationnel FSE (P.O. FSE)
  - Programme opérationnel FEP (P.O. FEP)
- ... en fonction du type de projet, des bénéficiaires potentiels ...

**Attention :** certaines fiches actions sont mises en œuvre dans le cadre d'appels à projets (appels à projet ruraux, programme urbain intégré)

---

---

---

---

---

---

---

---

### La préparation du projet

#### Vérifier la cohérence du projet avec les objectifs du programme

- DRDR ou LEADER
- Politiques publiques nationales (contreparties)

#### Distinguer

- Les objectifs du projet
  - Les objectifs opérationnels, les actions à entreprendre
  - Les résultats attendus à court, moyen et long terme

---

---

---

---

---

---

---

---

### La préparation du projet

#### Tenir compte des priorités transversales

- La cohésion économique et sociale
  - La compétitivité
- Le développement durable (condition de recevabilité et de sélection pour le FEDER)
  - L'égalité homme – femme, la non discrimination

⚡ Dans la présentation du projet, pensez à replacer ce dernier au regard des priorités européennes même si vous n'avez pas de questions sur ces sujets dans le formulaire.

---

---

---

---

---

---

---

---

### La préparation du projet

#### Identifier, au sein du projet, ce qui doit faire l'objet d'un dossier de demande de subvention

- En fonction des coûts éligibles, des cofinancements mobilisables
- En fonction du porteur de projet potentiel (qui est maître d'ouvrage ? Commune, intercommunalité, association, entreprise ?)
- En fonction du budget et des taux d'intervention
- En fonction de la durée de réalisation ...

#### Etre précis en terme de chiffre, d'action, de "timing" ...

⚡ le soin apporté à la rédaction du dossier simplifie le travail des services et est un "plus" dans l'examen du dossier.

---

---

---

---

---

---

---

---

### La préparation du projet

Elément à intégrer dès le départ : **la gestion du temps** (plusieurs cofinanceurs publics)

⚡ 1 point essentiel au regard du dégageant d'office à N+2, qui impose :

- Un bouclage administratif et financier du projet avant présentation en comité de programmation
- Un suivi rigoureux des dépenses réalisées : transmission des factures, signalement de tout retard dans la réalisation de l'opération

---

---

---

---

---

---

---

---

⚡ Délais parfois important entre la demande de subvention et son acceptation

- Anticiper au maximum la demande
- Mobiliser le plus en amont possible les personnes ressources

⚡ Respecter le calendrier présenté (éligibilité des dépenses)

- Dépôt de la demande
- Lancement de l'opération
- Demande de paiement

⚡ Les financements européens interviennent en remboursement (en fonction des remontées de facture).

---

---

---

---

---

---

---

---

### La préparation du projet

Elément à intégrer dès le départ : **le respect des obligations afférent aux financements européens**

⚡ Détaillées la convention que le bénéficiaire signe une fois son projet sélectionné.

⚡ Exemples :

- se soumettre à tout contrôle technique, administratif, ou financier sur pièce et/ou sur site
- conserver les pièces administratives et financières
- assurer la publicité de la participation européenne à son projet (panneau d'information, information du public cible etc ...)

---

---

---

---

---

---

---

---

### 3. Les programmes d'action sectoriels

Le Programme Life +

---

---

---

---

---

---

---

---

### Présentation du programme

**Objectif:** contribuer à la mise en œuvre, à l'actualisation et au développement de la politique communautaire en matière d'environnement

- **3 volets thématiques:**
  - LIFE -NAT: nature et biodiversité
  - LIFE-ENV: Politique et gouvernance en matière d'environnement
  - LIFE-INF: Information et communication
- **Modalités d'organisation:**
  - Gestion directe du programme par la Commission européenne
  - Mise en œuvre sous la forme d'appels à projets annuels. Les Etats membres centralisent les propositions

➔ Appels à projets 2011: deadline dépôt dossiers de candidatures: **18 juillet 2011**

---

---

---

---

---

---

---

---

### L'appel à projets 2011

- **Montants alloués:** 267M€ dont 27 pour la France
- **Priorités thématiques de l'appel à projets:** gestion efficace des ressources naturelles et des déchets
- **Deadline dépôt dossiers de candidature:** **18 juillet 2011**
- **Contact:**
  - Point de contact national: ministère de l'écologie (Mme Anne-Laure Barberousse)
  - Assistance au montage de projet: association Enviropea

---

---

---

---

---

---

---

---

## Conclusion

---

---

---

---

---

---

---

---

### « les fonds européens, c'est complexe ! »

- Les règles de gestion sont légitimes, les territoires français sont redevables de l'utilisation de ces fonds auprès de l'ensemble de nos partenaires européens
- L'anticipation « en amont » des règles des fonds européens, permet de les comprendre comme des éléments permettant d'améliorer la qualité du projet
- Ces règles « tirent nos pratiques administratives vers le haut »

---

---

---

---

---

---

---

---

### Les "clés" du succès

- S'approprier la philosophie des fonds : rechercher la valeur ajoutée européenne, se poser la question « Ce projet aurait-il pu voir le jour sans ces fonds additionnels ? »
- Se caler sur la méthode communautaire : écrire ce que l'on veut faire, faire ce que l'on a écrit...et rendre compte
- Intégrer les calendriers institutionnels

---

---

---

---

---

---

---

---

Plus d'information sur la politique de cohésion en annexe

---

---

---

---

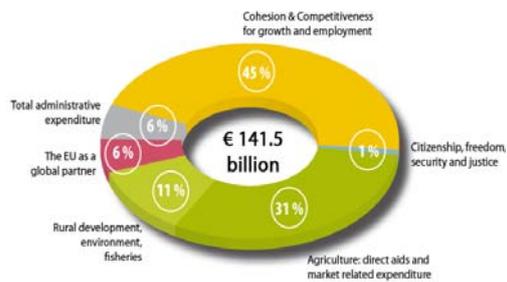
---

---

---

---

Le budget annuel de l'Union européenne



---

---

---

---

---

---

---

---

Rappel historique

- ❖ 1967 → 1983
  - 1967 : Création de la DG 16 au sein de la Commission européenne (DG Regio)
  - 1971 : activation du FSE (créé en 1957 avec le Traité de Rome)
  - 1975 : création du FEDER
- ❖ 1984 → 1988 : période charnière
  - Programmes intégrés méditerranéens
  - Opérations intégrées de développement
- ❖ 1989 → 1999 : 2 paquets financiers
  - 1989-1993
  - 1994-1999

} Doublement des fonds pour la France : de 50 à 100 milliards de francs
- ❖ 2000 → 2006 : nouvelle programmation de 16 milliards d'euros
- ❖ 2007 → 2013 : réforme en profondeur de la politique de cohésion

---

---

---

---

---

---

---

---

Europe, Relations internationales et coopération **Rhône-Alpes**

2007-2013

Objectifs:

- Convergence
- Compétitivité régionale et emploi

■ Régions Convergence  
■ Régions Convergence (« phasing out »)  
■ Régions Compétitivité régionale et Emploi (« phasing in »)  
■ Régions Compétitivité régionale et Emploi

l'Europe au cœur de nos projets www.rhonealpes.fr 37

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

Europe, Relations internationales et coopération **Rhône-Alpes**

LES ENVELOPPES POUR LA FRANCE

Financement UE	Milliards €
Convergence	3,2
Compétitivité régionale et emploi	10,3
<b>Total</b>	<b>13,4</b>
Nombre de programmes	36

Coopération territoriale non comprise

France Convergence and Competitiveness Objectives 2007-2013

■ Convergence Regions  
■ Phasing out Regions  
■ Phasing in Regions  
■ Competitiveness and Employment Regions

l'Europe au cœur de nos projets 38

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

Europe, Relations internationales et coopération **Rhône-Alpes**

LES ENVELOPPES POUR LA FRANCE

Coopération Transfrontalière

Milliards €	1,24
Nombre de programmes	12

Structural Funds 2007 - 2013: Cross-border Cooperation programmes with the participation of French regions

l'Europe au cœur de nos projets www.rhonealpes.fr 39

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



# Le montage de projets européens

*Olivier FERRY*  
*Office National des Forêts*

## Montage de projets européens



### De l'idée au projet : éléments de méthode

☒ Olivier Ferry Responsable Europe  
à l'ONF Rhône Alpes

Olivier.ferry@onf.fr

---

---

---

---

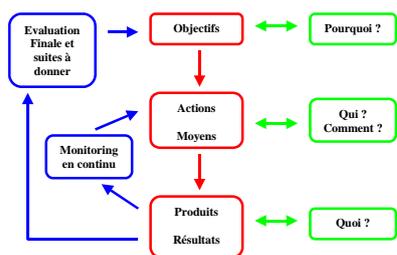
---

---

---

---

## Un projet = une logique



---

---

---

---

---

---

---

---

## Construire un projet : un chemin, dix étapes...

- ☘ 1- Une idée attractive
- ☘ 2- Premiers contacts
- ☘ 3- Analyse d'opportunité
- ☘ 4- Instruction actions, partenaires, financements
- ☘ 5- Assemblage selon critères d'éligibilité
- ☘ 6- Engagements formels des partenaires
- ☘ 7- Dépôt du dossier
- ☘ 8- Sélection et révision
- ☘ 9- Démarrage
- ☘ 10- « Service après vente »

---

---

---

---

---

---

---

---

## 1. Identifier les «bonnes idées»

- ⌘ LIFE Rhin vivant : la restauration des anciens bras du Rhin
- ⌘ LIFE Nature et Territoires : la protection de la nature en synergie avec le développement local des territoires
- ⌘ INTERREG Nature pour tous : une offre de sentiers Nature pour PMR

---

---

---

---

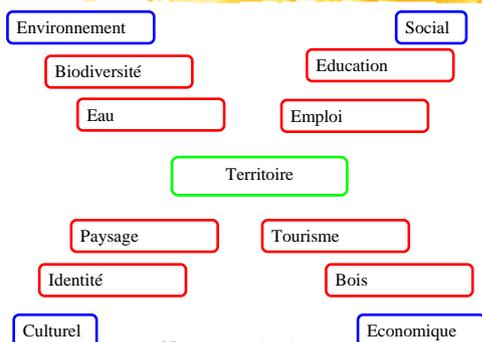
---

---

---

---

## 1. Identifier les «bonnes idées»



---

---

---

---

---

---

---

---

## 1. Identifier les «bonnes idées»

- ⌘ Bonnes idées = opérationnelles en mode projet
- ⌘ Réalisables : attractives pour des partenaires et des financeurs
- ⌘ Pertinentes : des actions qui conduiront à des résultats qui apporteront des réponses à de vrais problèmes

---

---

---

---

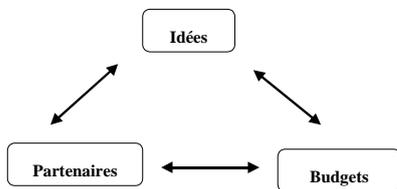
---

---

---

---

## Le montage de projet : un moteur triphasé




---

---

---

---

---

---

---

---

## 2. Premiers contacts...

⌘ Évaluer les fondamentaux du projet en contactant :

- ⊗ Le(s) porteur(s) potentiel(s) et les partenaires : attractivité de l'idée et potentiel d'actions à développer
- ⊗ Les collaborateurs internes et externes stratégiques : faisabilité des actions
- ⊗ Les cofinanceurs potentiels (y compris Europe) : préparer l'accueil du projet et identifier les conditions pour leur mobilisation
- ⊗ un expert du thème : pertinence de l'idée et des actions
- ⊗ un expert de la procédure d'instruction : points clés à ne pas manquer (délais, formulaires, éligibilité...)

⌘ Évaluer in fine l'engagement des porteurs, cofinanceurs, partenaires et collaborateurs

---

---

---

---

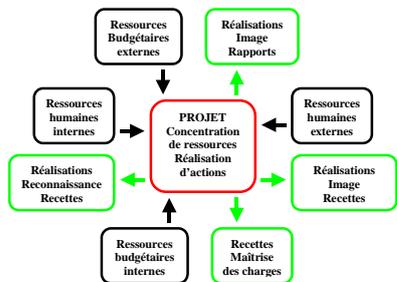
---

---

---

---

## Un projet est un « donné-rendu »




---

---

---

---

---

---

---

---

### 3. L 'analyse d 'opportunité

#### ⌘ Exemple du projet LIFE Nature et Territoire

- ⊗ La « bonne idée » du pari de la synergie développement local / protection de la nature
- ⊗ Répondre à une attente : sortir Natura 2000 de son « ghetto » politique et budgétaire
- ⊗ Stratégie partenariale : CREN, Collectivités, PNR...
- ⊗ Maîtrise de l'outil LIFE Nature
- ⊗ In fine : faisabilité technique et budgétaire

⌘ Enjeu : 100 jours d 'instruction !

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

### 4. L 'instruction du projet

#### ⌘ Maîtriser les critères de sélection

assurer en continu le respect du cadre logique : objectifs - actions - moyens - résultats attendus

#### ⌘ Construire chaque action

Porteur, contenu, plan de financement, budget, produits

#### ⌘ Valider en continu un document de référence

#### ⌘ Rappeler en continu les impératifs de délai

#### ⌘ « Etre flexible tout en restant méthodique »

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

### 4. L 'instruction du projet

Action	Part	Auto	Financé	Budget par lignes de dépenses							Total									
				Financé	FEDER	Etudes		Promotion	Pers CCPF	Depts		Services								
Echanges franco suisses Nature Pour Tous																				
Organiser le partenariat F-CH (Copil avec visite sites)	CCPF		12 500	37 500	25 000					20 000		2 000	3 000							50 000
Valoriser le retour d'expérience (dont sites/guides)	CCPF		2 500	7 500	4 000				6 000											10 000
Communication F-CH (dont site Internet)	CCPF		1 500	4 500						6 000										6 000
Montage du projet	CCPF		6 250	18 750	25 000															25 000
<b>Ss total Echanges franco suisses</b>			<b>22 750</b>	<b>68 250</b>	<b>54 000</b>	<b>0</b>	<b>6 000</b>	<b>26 000</b>	<b>2 000</b>	<b>3 000</b>										<b>91 000</b>

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## 4. L 'instruction du projet

### ⌘ Connaître les « détails » critiques :

- ☒ L 'autofinancement
- ☒ La valorisation des coûts de personnel interne
- ☒ La part d'assistance extérieure
- ☒ Le management du projet
- ☒ Les éléments du choix partenaire versus prestataire...

Un savoir-faire d 'anticipation, d 'explication et de prise de recul : s 'engager sur du solide, pour les moyens, pour les produits, pour la faisabilité de la mise en oeuvre

---

---

---

---

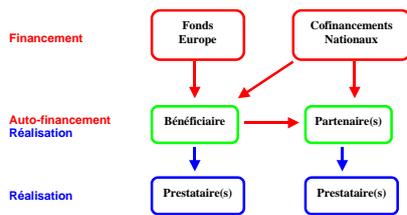
---

---

---

---

## Un projet = une organisation



---

---

---

---

---

---

---

---

## 5. L 'assemblage du projet

### ⌘ Un effort de présentation et de rédaction

- ☒ Mettre en valeur le « cadre logique » (objectifs - actions - moyens - résultats attendus)
- ☒ Veiller aux critères d'éligibilité (innovation, VA transfrontalière...)
- ☒ Respecter les « figures imposées » (impact emploi, bilan carbone, égalité HF...)
- ☒ Savoir « tordre » mais pas trop

### ⌘ Maîtriser le formulaire et le règlement

- ☒ présenter le tryptique actions - plan de financement - budget, selon les règles d'éligibilité

### ⌘ Prévoir une éventuelle traduction

---

---

---

---

---

---

---

---

## 6. Les engagements

- ⌘ Maîtriser les règles pour présenter les engagements des partenaires :
  - ☒ engagements de réalisation et/ou de financement
  - ☒ engagements confirmés ou sous réserve
  - ☒ attention au formalisme (originaux, signés, tamponnés...)
- ⌘ Attention aux délais de récupération de ces engagements (signature d 'élus, délibérations...)

---

---

---

---

---

---

---

---

## 7. Le dépôt du dossier

- ⌘ Respecter le délai et la forme
- ⌘ Rencontrer les responsables de l 'instruction intermédiaire, qui peuvent aider à améliorer la présentation
- ⌘ Attention à ne pas « trop en faire » en contact direct auprès de certaines instances de décision
- ⌘ Informer les partenaires puis wait and see

---

---

---

---

---

---

---

---

## 8. Sélection et révision

- ⌘ Connaître la procédure et anticiper :
  - ☒ organisation réactive avec partenaires
  - ☒ prévoir sa disponibilité le moment venu
- ⌘ Réviser le dossier sur le fond
  - ☒ distinguer ce qui est négociable et ce qui ne l'est pas
- ⌘ Modifier le dossier dans les délais
  - ☒ attention aux engagements définitifs des partenaires
- ⌘ Informer les partenaires puis wait and see

---

---

---

---

---

---

---

---

## 9. Le démarrage

- ⌘ Passer le témoin au(x) chef(s) de projet
- ⌘ Informer les partenaires
- ⌘ Mettre en place l'instance de coordination
- ⌘ Anticiper la mobilisation des cofinancements nationaux
- ⌘ Anticiper les conventions de partenariat
- ⌘ Rappeler les fondamentaux :
  - ☒ objectifs - actions - résultats... dans les délais
  - ☒ reporting et communication

---

---

---

---

---

---

---

---

## 10. Le « service après vente »

- ⌘ Très variable : dépend du chef de projet
- ⌘ Conforter la cohésion partenariale en faisant le lien avec la phase de montage
- ⌘ Participer aux comités de pilotage
- ⌘ Répondre présent en cas de « coup dur »
- ⌘ Rappeler les fondamentaux des attendus du projet

---

---

---

---

---

---

---

---

## 8.bis Le crash !

- ⌘ Un projet déposé peut être refusé !
- ⌘ C'est la loi du genre pour les appels à projets les plus sélectifs : ex Life
- ⌘ Comment réagir :
  - ☒ S'informer des raisons de l'échec et en informer les partenaires
  - ☒ Voir s'il existe une possibilité de rattrapage
  - ☒ Étudier la situation avec les partenaires : un projet construit auquel manque une part de financement : abandon ou reprise dans un autre cadre ?

---

---

---

---

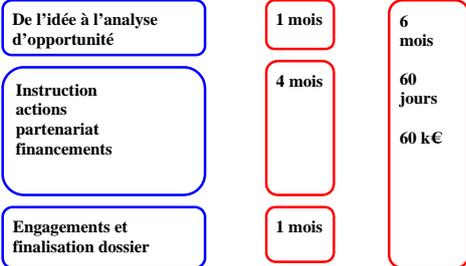
---

---

---

---

## Construire un projet : une nécessaire maturation



---

---

---

---

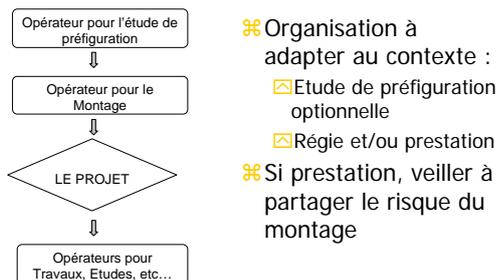
---

---

---

---

## Construire un projet : options d'organisation



---

---

---

---

---

---

---

---

## Construire un projet : une dynamique relationnelle

- ⌘ Monter un projet c'est :
  - ☑ Mobiliser des ressources
  - ☑ Convaincre et entrainer des partenaires
- ⌘ Dans les deux cas (y compris en interne !) il faut susciter l'adhésion
- ⌘ La composante relationnelle est essentielle

---

---

---

---

---

---

---

---

## Les « 10 commandements »

- ⌘ 1. Coordonner (un dossier, un responsable)
- ⌘ 2. Expliquer (un chemin, des étapes...)
- ⌘ 3. Maîtriser le savoir faire
- ⌘ 4. Rester maître du temps
- ⌘ 5. Rechercher le gagnant-gagnant
- ⌘ 6. Tirer n'est pas pousser
- ⌘ 7. Contourner les obstacles
- ⌘ 8. Métaboliser les tensions
- ⌘ 9. Persévérer
- ⌘ 10. Pratiquer l'auto-analyse...

---

---

---

---

---

---

---

---

## 5-Chercher le gagnant-gagnant

- ⌘ Identifier et rappeler les termes du « gagnant-gagnant » propres à chaque partenaire
- ⌘ Toujours se rapprocher au plus près des intérêts de chaque partenaire
- ⌘ En cas de difficulté chaque partenaire est dans la position de chercher à la surmonter

---

---

---

---

---

---

---

---



# Un projet de coopération territoriale : « Gén'Alp - Génie végétal en rivière de montagne »

*Alain CLABAUT et Hervé Fauvain  
Région Rhône-Alpes et  
Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et ses Abords*



**Rhône Alpes** Région

**Géni'Alp**  
Génie Végétal en Rivière de Montagne  
Programme Interreg IVA France-Suisse

Cécile ETIENNE  
Chargée de projet européen  
Région Rhône Alpes / Dir. Climat Environnement Santé et Énergie




---

---

---

---

---

---

---

---



**Montage du projet**

---

---

---

---

---

---

---

---

**Constat réalisé en 2007**



- ✓ Besoins importants en terme de **protection de berges en rivières de montagne** mais le **GV** sous utilisé en rivières de montagne
- ✓ **Manque de réf. biblio. francophones** et de site de référence sur lesquels se baser
- ✓ **Existence de techniques et de retours d'expériences à l'étranger** (Sud-Tyrol, Autriche, ...)

... de plus...

**L'Espace transfrontalier Franco-Suisse est assez homogène :**

- ✓ Végétation des cours d'eau et des versants;
- ✓ Caractéristiques morphodynamiques et géomorphologiques
- ✓ Les usages du GV en rivières de montagne

---

---

---

---

---

---

---

---

## Des besoins complémentaires de différentes structures



- ✓ Apporter des réponses aux questions des adhérents
- ✓ Mettre en place de nouveaux partenariats



- ✓ Valoriser les travaux de recherche
- ✓ Mettre en place de nouveaux partenariats
- ✓ Développer des connaissances

---

---

---

---

---

---

---

---

## Des besoins complémentaires de différentes structures



- ✓ Développement des connaissances
- ✓ Ouvrage francophone de référence
- ✓ Souhait d'expérimentation de nouvelles pratiques

**Rhône-Alpes**

- ✓ Politique de l'eau volontariste et ambitieuse
- ✓ Région européenne
- ✓ Intérêt fort pour porter un projet collaboratif

### => Des intérêts partagés par les structures :

- ✓ Développer des axes de recherche novateur
- ✓ Donner des réponses aux besoins des acteurs de l'eau

---

---

---

---

---

---

---

---

## Étapes du montage de projet




---

---

---

---

---

---

---

---



## Le programme



Programme de coopération rassemblant les territoires frontaliers de l'Arc jurassien et du Bassin lémanique

Programmation de 2007 à 2013

Budget du programme : 90,2 M€ dont 55 M€ FEDER (fonds européen de développement régional)

3 axes :

- ✓ Axe 1 : Économie, innovation, formation :
- ✓ Axe 2 : Aménagement du territoire, transports, environnement
- ✓ Axe 3 : Qualité de vie, attractivité, services

---

---

---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---

---

---



## Mise en œuvre du projet

---

---

---

---

---

---

---

---

## Le projet : carte d'identité



**Durée** : du 1er mars 2010 au 31 décembre 2012

**Partenariat** : 11 structures de France et de Suisse



Rhône-Alpes Région

h e p i a  
Haute école du paysage, d'ingénierie  
et d'architecture de Genève



---

---

---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---

---

---

## Le projet : carte d'identité



**Localisation** : Isère, Haute Savoie, Cantons de Genève et de Vaud

**Budget Total** : 1,255 M€ / Budget France : 889 K€

**Cofinancement** : FEDER, Agence de l'Eau RMC, CG74, Conf. Suisse, Cantons de Genève et de Vaud



---

---

---

---

---

---

---

---

## Le projet : enjeux et objectifs



### Des enjeux :

- ✓ Restauration physique des cours d'eau et de l'espace de liberté (DCE et SDAGE)
- ✓ Protection et amélioration de la biodiversité
- ✓ Protection d'enjeux socio-économiques contre l'érosion



### Des objectifs :

- ✓ Développer et promouvoir le GV en rivière de montagne
- ✓ Créer des outils concrets pour les gestionnaires et techniciens
- ✓ Sensibiliser les élus à ces techniques



---

---

---

---

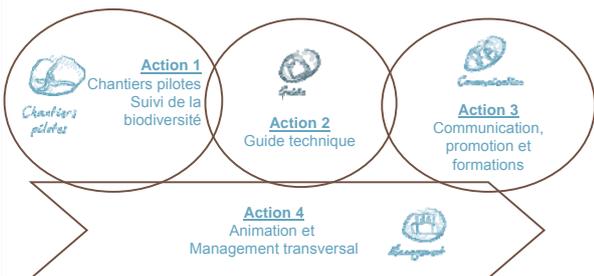
---

---

---

---

## Le projet : actions



---

---

---

---

---

---

---

---



## Les chantiers pilotes



Chantiers pilotes

### Critères :

- ✓ Enjeux sécuritaires et notion d'intérêt général : protection infrastructures riveraines,...
- ✓ Situation intermédiaire : rivières de plaine / hauts bassins versants montagnards (chantiers entre 450 et 1300 m)
- ✓ Régime hydrologique : nival ou pluvio-nival
- ✓ Hétérogénéité des faciès d'écoulement et localement régime hydraulique torrentiel
- ✓ Pente de profil en long  $\geq 1\%$

---

---

---

---

---

---

---

---



**Réponses attendues :**

- ✓ **Transférabilité des techniques** développées à l'étranger ?
- ✓ **Quels types d'ouvrages adaptés à ces milieux à fortes contraintes** (caissons végétalisés, banquettes, couches de branches à rejets,...) ?
- ✓ **Quelles limites** (techniques, végétaux, altitude, ...) ?
- ✓ **Adaptation des végétaux** pressentis comme efficaces aux conditions des Alpes franco-suissees ?
- ✓ **Intérêt de la revégétalisation** d'enrochements ?

---

---

---

---

---

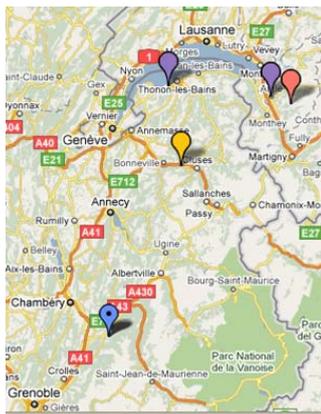
---

---

---

---

---




---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Chantier porté par l'ONF - Isère**



Chantier ONF - avant travaux -

Chantier ONF - avant travaux - Zone 2 - Source : A. Matringe (ONF)

➡ Mise en œuvre en avril 2011

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Chantier porté par le SM3A – Haute-Savoie**



➡ Voir ppt d'Hervé Fauvain

---

---

---

---

---

---

---

---

**Chantier porté par le SYMASOL – Haute-Savoie**



Chantier SYMASOL - avant travaux – Source : Maxime Chateauvieux (SYMASOL)

➡ Mise en œuvre en septembre 2011

---

---

---

---

---

---

---

---

**Chantier porté par l'HEPIA  
Avançon d'Azeindaz (Suisse)**



Chantier Avançon d'Azeindaz – Source : PA Frossard / L. Bonin (HEPIA)

➡ Mise en œuvre en septembre 2011

---

---

---

---

---

---

---

---

### Chantier porté par l'HEPIA : Avançon d'Azeindaz



Chantier Avançon d'Azeindaz – Source : PA Frossard / L Bonin (HEPIA)

➡ Mise en œuvre en septembre 2011

---

---

---

---

---

---

---

---

### Chantier porté par l'HEPIA : La petite Gryonne



Chantier La petite Gryonne – Source : PA Frossard/L Bonin (HEPIA)

➡ Mise en œuvre en septembre 2011

---

---

---

---

---

---

---

---

### Suivi de la biodiversité



**Contexte et objectifs :** La biodiversité est favorisée par le GV

- ✓ Oui mais comment, combien ?
- ✓ Quelles sont les dimensions spatiales et temporelles de cette diversité?

**Objectifs :**

Connaître les capacités d'accueil et de développement des **biodiversités animales et végétales**, spécifiques et fonctionnelles sur les berges de cours d'eau aménagées, notamment en comparaison avec les berges non remaniées (« naturelles »).

---

---

---

---

---

---

---

---

## Suivi de la biodiversité



Geni  
AIP  
Grand Département de Savoie

**En prenant en compte :**

- ✓ dynamique temporelle,
- ✓ taille des cours d'eau,
- ✓ altitude.



Source : CEMAGREF

---

---

---

---

---

---

---

---



*Guide*

## Guide technique



Geni  
AIP  
Grand Département de Savoie

**Objectifs :**

- ✓ Sensibiliser élus, gestionnaires, techniciens ;
- ✓ Fournir des outils de mise en œuvre ;
- ✓ Réaliser le premier guide francophone sur le GV en rivière de montagne

**Trois parties :**

- ✓ Principes d'aménagement des berges ;
- ✓ Retours d'expérience et recueil des techniques de GV en rivière de montagne sur l'espace alpin ;
- ✓ Guide des espèces utilisés en GV en rivière de montagne

---

---

---

---

---

---

---

---



*Communication*

## Communication/formation



Geni  
AIP  
Grand Département de Savoie

**Objectifs :**

- ✓ Promouvoir ;
- ✓ Sensibiliser ;
- ✓ Former.

**Actions :**

- ✓ Un site web ⇔ plateforme dédiée au GV en rivière de montagne : [www.geni-alp.org](http://www.geni-alp.org)
- ✓ Des journées techniques
- ✓ Des maquettes pédagogiques
- ✓ Des plaquettes et panneaux d'information sur les chantiers pilotes

---

---

---

---

---

---

---

---

 **Communication**

 **Geni AIP**  
Plan National de Recherche de Montagne



Journée technique 28.09.10 – Source : N Valé (ARRA)

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

 **Management**

 **Geni AIP**  
Plan National de Recherche de Montagne

**Objectifs :**

- ✓ Assurer une bonne collaboration entre les partenaires
- ✓ Assurer le lien avec le Secrétariat Technique Conjoint et les autres cofinanceurs
- ✓ Assurer le suivi Technique, Administratif et Financier du projet

...et aussi...promouvoir le projet à l'extérieur du consortium.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

 **Management**

 **Geni AIP**  
Plan National de Recherche de Montagne

**Actions :**

- > **Chef de file** ⇔ Point de contact unique avec le STC
- > **Gestion du projet :**
  - ✓ Suivi régulier des actions, du planning, du budget (mail, téléphone, réunions)
  - ✓ Suivi des documents contractuels :
    - Conv. Attributive,
    - Conv. Interpartenariale
- > **Rapport financier :**
  - ✓ 2 fois par an pour la France/indépendant au reporting suisse
  - ✓ Réception des fonds FEDER (par CDC) et virement aux partenaires français.
- > **Rapport technique :**
  - ✓ 2 fois par an pour tout le projet en // du Rapport Financier.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



## Management



### ➤ Animation du partenariat :

- ✓ Organisation et animation des réunions plénières (2 fois/an), des réunions techniques,
- ✓ Organisation du colloque de restitution en fin de projet,
- ✓ Assurer une bonne communication au sein du partenariat franco-suisse.

### ➤ Promotion du projet à l'extérieur du consortium

### ➔ Chef de file, c'est donc :

- Connaître les financements européens
- Être partie prenante du projet
- Être facilitateur
- Animer un consortium d'acteurs
- Gérer quotidiennement un projet
- Assurer une large communication, ...

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## Pour conclure... les prochains rdv de Génii'Alp



### Actualités du projet :

- ✓ Disponible sur [www.geni-alp.org](http://www.geni-alp.org)



### Journées techniques :

- ✓ « Les principes d'aménagement et les techniques » - Septembre 2011
- ✓ « Retour d'expérience chantiers pilotes et perspectives » - Printemps 2012

### Guide :

- ✓ Disponible en automne 2012



### Colloque final :

- ✓ Organisé en automne 2012

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## Nous contacter...



### Chef de file France

Cécile ETIENNE  
Région Rhône Alpes  
Direction Climat Environnement Santé et Énergie (DCESE)  
[cetienne@rhonealpes.fr](mailto:cetienne@rhonealpes.fr) / 04 27 86 63 90

### Chef de file Suisse

Patrice Prunier  
HEPIA de Genève  
[patrice.prunier@hesge.ch](mailto:patrice.prunier@hesge.ch) / +41 (0)22 759 95 88

Tous les autres contacts sont sur [www.geni-alp.org](http://www.geni-alp.org)

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

Lundi 18 avril 2011  
Vaulx-en-Velin

## Gestion des milieux aquatiques et financements européens

Illustration à travers quelques retours d'expérience sur l'Arve



---

---

---

---

---

---

---

---

### Situation

- L'Arve

- Principal cours d'eau de la Haute Savoie
- 107 km de linéaire



Le bassin versant de l'Arve  
représente plus de 40% du  
département de la Haute Savoie



---

---

---

---

---

---

---

---

### Situation

- L'Arve

- Principal cours d'eau de la Haute Savoie
- 107 km de linéaire
- Source dans le massif du Mont Blanc  
2191 m d'altitude
- Confluence avec le Rhône  
1 km en aval du Léman



---

---

---

---

---

---

---

---

## QUEL BILAN DU PROGRAMME LIFE « Eau et Forêt »



---

---

---

---

---

---

---

---

### Life « eau et forêt » :

#### Les éléments déclencheurs du projet :

- L'amélioration des connaissances
- Le droit à l'expérimentation
- La valeur de l'exemple
- Les échanges entre acteurs
- La motivation des élus
- Le besoin de « faire de l'environnement »
- L'opportunité financière



1935



2004

---

---

---

---

---

---

---

---

### MIEUX SE CONNAITRE

#### Amélioration des connaissances:

- entre gestionnaires (de l'eau et de la forêt)
- entre territoires (Arly, Drôme, Ouvèze, Arve...)
- entre différents pays européens
- auprès de la population locale



---

---

---

---

---

---

---

---

## MIEUX COMPRENDRE

### Opération expérimentale pour la redynamisation d'un banc



---

---

---

---

---

---

---

---

## MIEUX AGIR : Quelques réalisations dans le cadre du Life



---

---

---

---

---

---

---

---

## REBONDIR

### Les perspectives :

1. Adapter les actions de terrain selon les conclusions du programme Life
2. Formaliser la réflexion concernant le classement en zone Natura 2000
3. Poursuivre la collaboration entre gestionnaire de l'eau et forestiers dans le cadre d'un programme Interreg (Alpeau).

---

---

---

---

---

---

---

---

## QUEL BILAN DU PROGRAMME INTERREG « Alp'eau »



**Projet ALPEAU**  
Forêt ≈ eau potable




---

---

---

---

---

---

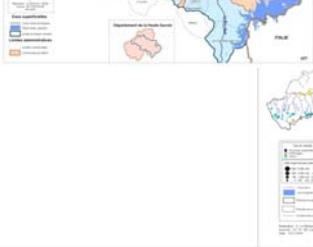
---

---

## CHANGER D'ECHELLE



Elargir les connaissances




---

---

---

---

---

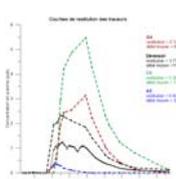
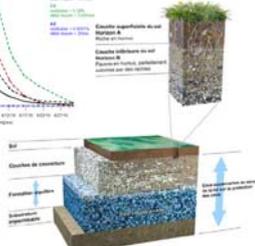
---

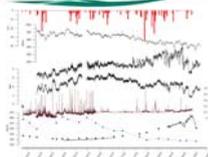
---

---

## FAIRE EVOLUER LES METHODES DE TRAVAIL

Elargir le champs des acteurs :  
Associer Gestionnaires et Scientifiques




---

---

---

---

---

---

---

---

## FORMER

- Sensibilisation des scolaires
  - Réalisation d'une maquette
  - Animation scolaires



---

---

---

---

---

---

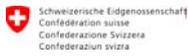
---

---

---

---

## QUEL BILAN DU PROGRAMME INTERREG « Génie Alp »



---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## LE PROJET : Localisation et principes



---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

1. Forage à 2 mètres de profondeur (entre les interstices), 1 par 4 m<sup>2</sup>, diamètre 4 à 7 cm et pieu vivant de plus de 3 mètres. Injection de coulis terreux liquide + collerette de géotextile autour de chaque pieu
2. Remplissage des interstices (matériaux terreux liquides) et terre végétale sur la partie supérieure + bouturage 3 boutures par m<sup>2</sup>.
3. Idem 2 + géotextile coco fort grammage fixé à l'aide de clous et de fil de fer
4. Placage de terre (matériaux terreux puis terre végétale) à la pelle mécanique + bouturage 3 boutures par m<sup>2</sup>.
5. Idem 4 + géotextile coco fort grammage
  - a : avec ensemencement d'herbacées ;
  - b : sans ensemencement ;

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## CHACUN DANS SON ROLE

Une bonne ventilation des missions entre :

<b>Le réseau :</b> Impulser, rassembler, informer, former	
<b>Le chef de file (français) :</b> coordination, suivi, animation, reporting	
<b>Le maître d'ouvrage / gestionnaire :</b> Identification, programmation, mise en œuvre	
<b>Le scientifique :</b> assistance technique / suivi scientifique	
<b>Les cofinanceurs :</b>	

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## QUEL BILAN DE L'OUTIL « EUROPE »






---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## Un premier bilan

- 1) Une procédure complexe (« technocratique »)
- 2) Une phase d'élaboration (trop ?) longue
- 3) L'incertitude quant à l'éligibilité du projet
- 4) Une phase de suivi/justification chronophage

- 1) Une possibilité d'expérimenter
- 2) Voir ce qui se fait ailleurs
- 3) Des financements attractifs
- 4) Une phase de mise en œuvre courte mais dynamique
- 5) Une notion claire et respectée du « contrat »

---

---

---

---

---

---

---

---

## EN CONCLUSION

Entreprendre un projet « européen » nécessite :

- 1) d'avoir bien identifié au départ les besoins et les personnes ressources
- 2) de se doter des moyens suffisants (personne + temps) et des méthodes appropriées pour
  - l'élaborer,
  - le mettre en œuvre,
  - et le suivre

---

---

---

---

---

---

---

---

*Merci de votre attention*

SM3A  
56, place de l'hôtel de ville  
74130 BONNEVILLE  
04.50.25.60.14  
www.riviere-arve.org



---

---

---

---

---

---

---

---





# Life Nature sur la Rivière d'Ain

*Nicolas GREFF, Catherine PETIT et Céline THICOIPÉ*  
*Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Rhône-Alpes,*  
*Grand Parc Miribel-Jonage / Ex-Syndicat Mixte de la Basse Vallée*  
*de l'Ain et Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Ain*



Programme LIFE Nature

Conservation des habitats créés par la  
dynamique fluviale de l'Ain

Novembre 2002 – décembre 2006



---

---

---

---

---

---

---

---

## Le programme

40 actions pour la conservation – restauration  
des habitats et espèces liés à la dynamique fluviale

- A : études et plans de gestion – [20%]
- B : maîtrise foncière et d'usages – [5%]
- C : travaux de restauration – [22%]
- E : communication – sensibilisation – [20%]
- F : fonctionnement – [33%]



---

---

---

---

---

---

---

---

## Engagement : objectifs quantifiés

- 4 îlots – 20 ha
- 150 à 200 ha de pelouses
- 10 garennes / 30 lapins
- 50 ha de forêt
- 20 barrières
- 10 panneaux



---

---

---

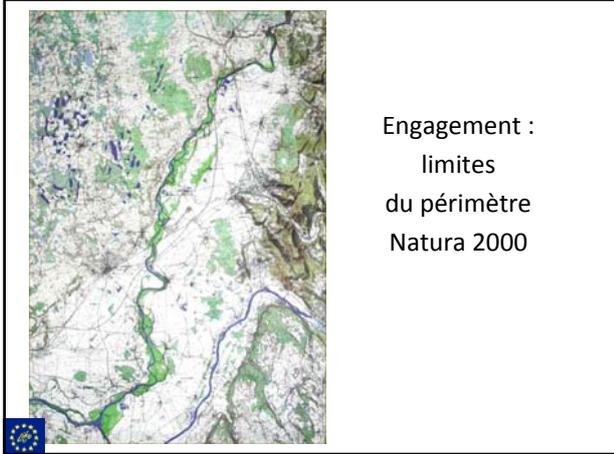
---

---

---

---

---



Engagement :  
limites  
du périmètre  
Natura 2000

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

### Engagement : délais

Action	2002				2003				2004				2005				2006			
	III	IV	I	II	III	IV														
<b>A. Actions préparatoires, élaboration de plans de gestion et/ou de plans d'action :</b>																				
A11	X	X	X	X	X															
A12	X	X	X	X																
A13	X	X	X	X	X	X	X	X												
A14	X	X	X	X	X	X	X													
A2	X	X	X																	
A31					X	X	X	X	X											
A32					X	X	X	X	X											
A33					X	X	X	X	X											
A34	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
A51					X	X	X	X												
A52					X	X	X													
A61									X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
A62									X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
A7									X	X	X									
<b>B. Mâtiris fonctionnelle et d'usage :</b>																				
B1					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
B2					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
B3					X	X	X	X												
<b>C. Travaux uniques de gestion :</b>																				
C1								X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
C2								X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
C3												X	X	X	X	X	X	X		
C4									X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
<b>E. Sensibilisation du public et diffusion des résultats :</b>																				
E11								X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
E12								X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
E13								X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
E14					X	X	X													
E21								X												
E22								X												
E23					X	X														
E24					X	X														
E31																				
E32								X	X											
E33					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
E34					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
E41					X															
E42					X															
<b>F. Fonctionnement et suivi du projet :</b>																				
F1					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

### Engagement : produits identifiables

Produit	Nom ou n° de l'action de référence	Date de rendu
Catalogue et carte des habitats et espèces	A11	Septembre 2003
Document d'objectif	A14	Juin 2004
Rapport d'étude pour la réalisation des sentiers de découverte, la pose de la signalétique, à l'organisation de la fréquentation et à la gestion des flux touristiques	A2	Mars 2003
Rapports d'études de définition et de localisation des travaux ponctuels de restauration des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire	A31 à A33	Décembre 2004
Arrêté Préfectoral de soumission au régime forestier	A4	Décembre 2005
Arrêté Ministériel de création de réserves Biologiques	A4	Décembre 2005
Rapport d'étude pour vérifier la faisabilité de reconquête de certains secteurs par la rivière	A51	Juin 2004
Rapport d'étude sur les effets d'une éventuelle reconexion de la carrière de Prisy à la rivière	A52	Septembre 2003
Plan de préservation de la tortue Caudée sur la basse rivière d'Alin	A61	Décembre 2005
Plan de préservation de l'Agrion sur la basse rivière d'Alin	A62	Décembre 2005
Rapport d'étude pour la mise en place d'un observatoire	A7	Décembre 2004
Acquisition de terrains	B1	En continu
Passation de conventions de gestion quadripartites	B2	Décembre 2004
Signature de la charte du patrimoine naturel	B3	Décembre 2003
Réception des chantiers de restauration des milieux	C	En continu
Réception des chantiers de mise en place des équipements destinés à l'accueil du public	E1	En continu
Affiche pour la journée de ramassage des déchets	E14	Juin 2003
Bulletins de liaison annuels (3 bulletins annuels et un dernier sous forme de plaquette en fin de programme présentant les résultats du LIFE)	E21	Décembre 2003 à 2006
Brochure fin de programme	E21	Décembre 2006
Guide du patrimoine naturel en région Rhône-Alpes	E22	Juin 2004
Création de la bibliothèque	E23	Décembre 2002
Site Internet	E24	Septembre 2003
Affiche pour la « Fête de la rivière »	E31	Juin 2005
Edition de tableaux de bord	F3	2004 à 2006

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## Engagement : nature des dépenses

1. Personnel : 530 829 €
2. Déplacements : 33 310 €
3. Assistance extérieure : 897 337 €
4. Matériel durable : 143 259 €
5. Maîtrise foncière : 42 686 €
6. Matériel consommable : 33 698 €
8. Frais généraux : 41 075 €



---

---

---

---

---

---

---

---

## Engagement : partenariat



---

---

---

---

---

---

---

---

## Engagements croisés

Objectifs quantifiés  
Périmètre Natura 2000  
Délais de réalisation  
Nature des dépenses  
Produits identifiables  
Partenariat

Rapportage  
annuel  
Plan post LIFE

= 40% + 30% + 30% de la moitié du coût du programme



---

---

---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---

---

---

Partager ...



---

---

---

---

---

---

---

---

Partager ...



Plus de 100 réunions de concertation

---

---

---

---

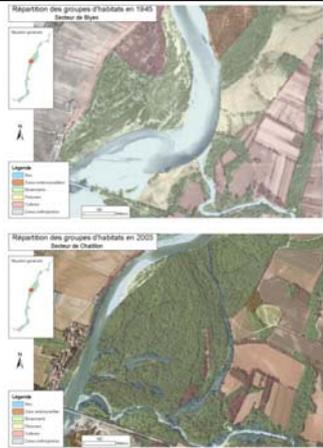
---

---

---

---

**Partager ...  
Evolution des  
grands types  
de milieux  
entre 1945 et  
2003**




---

---

---

---

---

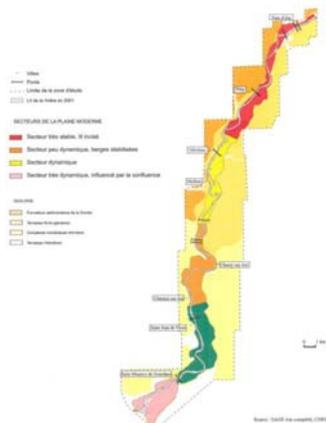
---

---

---

**Partager ...  
Fonctionnement  
de la basse rivière  
d'Ain**

Sectorisation de la plaine moderne de la basse rivière d'Ain.




---

---

---

---

---

---

---

---

**Partager ...  
habitats et espèces  
remarquables**

**Légende du bilan**  
0> prospection nulle ou quasi inexistante  
1> prospection insuffisante  
2> prospection assez bonne  
3> bonne prospection

"Grandes familles"	Nombre d'espèces recensées	Bilan	Espèces/milieux d'intérêt communautaire	Espèces protégées
Milieux naturels	42	3	15 dont 7 prioritaires	
Libellules	53	3	1	
Ois eaux	223	3	22	/
Végétaux vas culaires	430	3	1	27
Amphibiens	5	2		
Mammifères	28	2	4	/
Mollusques	97	2	1	4
Polysars	33	2	4	
Crus tacés	2	1		
Papillons de jour	39	1		
Reptiles	8	1	1	
Coléoptères	/	0	1	/
Mousses / lichens	/	0		
Sauterelles / criquets	/	0		
	960		57	31




---

---

---

---

---

---

---

---

Partager ...

habitats et espèces remarquables

Légende du bilan :  
0> prospection nulle ou quasi inexistante  
1> prospection insuffisante  
2> prospection assez bonne  
3> bonne prospection

Quelques exemples de sites alluviaux proposés au réseau Natura 2000 en France	Nombre d'habitats d'intérêt communautaire
Ain	15
Allier	10
Doubs	9
Durance	7
Drôme	6



---

---

---

---

---

---

---

---

Sensibiliser les publics



---

---

---

---

---

---

---

---

Communiquer



---

---

---

---

---

---

---

---

Résultats : Favoriser la dynamique fluviale



48 000 m3 de matériaux rendus à la rivière

---

---

---

---

---

---

---

---

Résultats : Favoriser la dynamique fluviale



30 ha de terrains acquis dans l'espace érodable à 30 ans

---

---

---

---

---

---

---

---

Résultats : Restaurer différents faciès de îones



5 îones - 2,6 Km - restaurées

---

---

---

---

---

---

---

---

**Résultats : Améliorer l'état de conservation des pelouses sèches**



258 ha de pelouses sèches remises en état ..

---

---

---

---

---

---

---

---

**Résultats : Améliorer l'état de conservation des pelouses sèches**



... et entretenues

---

---

---

---

---

---

---

---

**Résultats : Maintenir/améliorer l'état de conservation des forêts**



Un principe de non-intervention validé sur 1 500 ha de forêt



---

---

---

---

---

---

---

---

**Résultats : Avertir le public et gérer la fréquentation du site**



---

---

---

---

---

---

---

---

**Engagement : rendre compte**

- 3 mois pour rendre un rapport final technique et financier  
=> Anticiper tout au long du programme : justificatifs techniques et financiers
- Des questions soulevées par la CE auxquelles il faut apporter des réponses  
=> Mise en suspend paiement du solde  
=> 9 mois pour obtenir le solde
- Contrôle possible pendant 5 ans des pièces justificatives



---

---

---

---

---

---

---

---

**En contre-partie**

- Le programme a permis :
  - Des moyens financiers, logistique et humains dédiés
  - Des actions et de la concertation sur le terrain après 12 ans de réunions autour d'études
  - Des habitudes de travail avec les partenaires
  - **D'impulser une nouvelle dynamique : l'après LIFE**

---

---

---

---

---

---

---

---

## En contre-partie

- Un plan post-LIFE
  - Le contrat de bassin
  - Les contrats Natura 2000
  - Le projet de Réserve Naturelle Régionale
- Un renforcement des connaissances sur le territoire et des propositions d'actions à long terme suite aux travaux expérimentaux.

---

---

---

---

---

---

---

---

## En contre-partie

- Une reconnaissance du Syndicat de la Basse Vallée de l'Ain (bénéficiaire du programme) dans le territoire
- Une reconnaissance du territoire au niveau européen et mise en réseau à l'échelle européenne



... mais n'oubliez pas de réviser votre anglais ;-)

---

---

---

---

---

---

---

---

## Des règles évolutives : LIFE +

### Appel à projet

- Montage : 5 mois
- Instruction / ajustement : 11 mois

### 3 thèmes :

- Nature et Biodiversité (directive habitat, oiseaux, érosion biodiversité)
- **Environnement et gouvernance (directive environnement dont EAU)**
- Information et communication.

---

---

---

---

---

---

---

---

Aller à la source

- Site internet programme LIFE :  
[ec.europa.eu/environment/life/funding/lifeplus.htm](http://ec.europa.eu/environment/life/funding/lifeplus.htm)
- D'autres exemples LIFE :
  - [liferuisseaux.org](http://liferuisseaux.org)
  - [apron-du-rhone.fr](http://apron-du-rhone.fr)



---

---

---

---

---

---

---

---



# Utilisation du fonds FEADER dans le cadre de la gestion des milieux aquatiques

*Xavier DE VILLELE*

*Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy  
(SYMILAV)*



SYMILAV - Syndicat Mixte du bassin versant du Lignon de l'Arrouet du Viozay

## JOURNÉE FINANCEMENTS EUROPEENS

- Historique des financements européens dans le contrat de rivière
- Une nouvelle procédure : un contrat unique rivière natura 2000
- Les financements pour l'élaboration
- Les financements possibles pour la réalisation




---

---

---

---

---

---

---

---

SYMILAV - Syndicat Mixte du bassin versant du Lignon de l'Arrouet du Viozay

## Historique des financements européens dans le contrat de rivière I

Un premier contrat de rivière pour les années 2001 à 2007

Intervention des fonds FEDER pour :

- \* l'assainissement collectif pour 6,67 M€
- \* une action paysage pour 7 K€
- \* le fonctionnement du SYMILAV pour 29 K€
- \* une actions érosion de berges pour 5 K€

Intervention des fonds FEADER pour la mise aux normes des bâtiments d'élevage pour 70 exploitations et 1,29 M€




---

---

---

---

---

---

---

---

SYMILAV - Syndicat Mixte du bassin versant du Lignon de l'Arrouet du Viozay

## Une nouvelle procédure

**UNE DEMARCHE INNOVANTE : UN CONTRAT UNIQUE RIVIERE ET NATURA 2000**

Le bassin versant du Lignon du Forez est inscrit au titre de Natura 2000 pour les cours d'eau et leurs berges avec le SYMILAV comme opérateur (placement en 2003)

La montée en puissance de la dimension « gestion écologique des rivières » et « gestion des milieux naturels »

Points communs entre Contrat de rivière et Natura 2000 :

- 1 – un même support d'application : les rivières et leurs berges
- 2 – un objectif partagé : tendre à la restauration ou à la conservation du bon état écologique des milieux aquatiques identifiés comme habitats prioritaires.




---

---

---

---

---

---

---

---





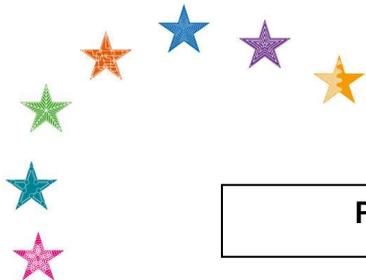






Programme	Appel	Date limite	Budget	Eligibilité
LIFE+	LIFE+2011	18/07/2011	267 431 506 € dont 27 037 254 € pour la France	Les organismes, acteurs et institutions publics et/ou privés enregistrés dans les Etats membre de l'UE peuvent bénéficier d'un financement au titre du programme LIFE+. Le taux de financement est de 50 % maximum des coûts éligibles, il peut exceptionnellement être de 75 % pour les propositions ciblant les habitats/espèces prioritaires des directives "oiseaux" et "habitats". Les projets dont le budget total est inférieur à 1 m€ ont peu de chances d'être cofinancés.
<b>Programme de travail multiannuel</b>				
LIFE+ cofinance des actions qui contribuent au développement, à la mise en œuvre et à jour de la politique et de la législation communautaires dans le domaine de l'environnement. Cet instrument financier cherche également à faciliter l'intégration de l'environnement dans les autres politiques, ainsi qu'à atteindre un développement durable dans l'Union européenne. LIFE+ remplace un certain nombre d'instruments financiers consacrés à l'environnement.				
LIFE+ est composé de trois volets thématiques: « Nature et biodiversité », « Politique et gouvernance en matière d'environnement » et « Information et communication ».				
Nature et Biodiversité	<p><b>Objectif global</b> : Protéger, conserver, restaurer, surveiller et faciliter le fonctionnement des systèmes naturels, des habitats naturels, et de la faune et de la flore sauvage, en vue d'enrayer la perte de biodiversité, y compris la diversité des ressources génétiques au sein de l'UE.</p> <p><b>Nature</b> : se concentre sur des investissements à long terme sur les sites Natura 2000 et des actions de conservation d'espèces et/ou d'habitats ciblés par les directive Oiseaux et Habitats.</p> <p><b>Biodiversité</b> : se concentre sur des mesures innovantes ou de démonstration pour augmenter la biodiversité en zones marines ou terrestres (qu'elles soient ou non classées Natura 2000). Les actions doivent être différentes de celles réalisées dans le cadre du réseau Natura 2000 et avoir une valeur ajoutée.</p>			
Politique environnementale et gouvernance	<p><b>Objectif global</b> : Contribuer au développement d'approches, de technologies, de méthodes ou d'instruments innovants ou de démonstration dans le domaine de l'environnement, Contribuer à la mise en œuvre des politiques environnementales communautaires et à la consolidation des connaissances de base pour le développement et l'évaluation de la politique et de la législation environnementale, Il y a ensuite un certain nombre d'objectifs sectoriels :</p> <p><b>Objectif : Changement climatique</b> Stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre de sorte que le réchauffement mondial ne soit pas supérieur à 2 °C.</p> <p><b>Objectif : Eau</b> Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau en développant des mesures d'un bon rapport coût-efficacité pour atteindre un bon statut écologique.</p> <p><b>Objectif : Air</b> Atteindre les niveaux de qualité de l'air qui n'ont pas d'impacts négatifs significatifs et n'engendrent pas de risques significatifs sur la santé humaine et l'environnement.</p> <p><b>Objectif : Sol</b> Protéger et assurer une utilisation durables des sols en préservant les fonctions des sols, en prévenant les menaces pesant sur les sols, en atténuant leurs effets et en réhabilitant les sols dégradés.</p> <p><b>Objectif : Environnement urbain</b> Contribuer à l'amélioration de la performance environnementale des zones urbaines européennes.</p> <p><b>Objectif : Bruit</b> Contribuer à la mise en oeuvre et au développement d'une politique relative au bruit environnemental.</p> <p><b>Objectif : Substances chimiques</b> Améliorer d'ici 2020 la protection de l'environnement et de la santé par rapport aux risques posés par les substances chimiques, en mettant en oeuvre le règlement REACH et la stratégie thématique concernant l'utilisation durable des pesticides.</p> <p><b>Objectif : Environnement et Santé</b> Développer la base d'informations pour la politique relative à l'environnement et la santé</p> <p><b>Objectif : Ressources naturelles et Déchets</b> Développer et mettre en place des politiques visant à assurer une gestion et une utilisation durables des ressources naturelles et des déchets, améliorer la performance environnementale des produits, les modes de production et de consommation durables, la prévention, la réutilisation et le recyclage des déchets. Contribuer à la mise en oeuvre effective de la stratégie thématique sur les déchets.</p> <p><b>Objectif : Forêts</b> Fournir, en particulier au travers d'un réseau de coordination de l'UE, une base concise et complète d'informations pertinentes pour la politique forestière en ce qui concerne le changement de climat (impacts sur les écosystèmes forestiers, atténuation, effets de substitution), la biodiversité (informations de base et zones forestières protégées), les incendies de forêt, la forêt et les fonctions protectrices des forêts (eau, sol et infrastructure) ainsi que contribuer à la protection des forêts contre les incendies.</p> <p><b>Objectif : Innovation</b></p>			

	<p>Contribuer au développement et à la démonstration d'approches politiques, de technologies, de méthodes et d'instruments innovants en vue d'assister la mise en oeuvre du plan d'action en faveur des écotechnologies (ETAP).</p> <p><b>Objectif : Approches stratégiques</b></p> <p>Promouvoir la mise en oeuvre efficace et l'application de la législation communautaire en matière d'environnement et améliorer la connaissance relative à la politique environnementale, assurer des politiques plus efficaces et plus cohérentes, améliorer les performances environnementales des PME, donner les outils permettant de développer la politique et la législation environnementales, assurer un contrôle efficace des projets par la Commission.</p>
Information et Communication	<p><b>Objectif principal</b> : assurer la diffusion d'informations sur les questions environnementales et la sensibilisation à ces questions, y compris en ce qui concerne la prévention des incendies de forêts ; fournir un soutien pour des mesures d'accompagnement telles que des mesures d'information, des actions et campagnes de communication, des conférences et des formations, notamment sur la prévention des incendies de forêts.</p>
<b>Particularités de l'appel 2011</b>	
Pour tous les volets	<p>Possibilité de financement d'actions en dehors de l'UE, tant que l'essentiel du projet reste sur le territoire européen</p> <p>Possibilité de financement d'activités de recherche si elles sont directement liées aux objectifs du projet</p> <p>Encouragement des passations de marchés verts</p> <p>Référence à la communication de la Commission sur le tourisme</p> <p>Les propositions doivent inclure une action spécifique pour le suivi de l'impact des actions</p> <p>Mesure de l'impact socio-économique du projet</p>
Nature et Biodiversité	Encouragement de projets visant à la préparation de programme de gestion pour le réseau Natura 2000,
Politique environnementale et gouvernance	Encouragement de projets favorisant l'intégration de l'environnement dans d'autres politiques,
<p><b>Plus d'information :</b> <a href="http://ec.europa.eu/environment/life/funding/lifeplus2011/call/index.htm">http://ec.europa.eu/environment/life/funding/lifeplus2011/call/index.htm</a></p>	



## Programme LIFE+, appel 2011 et avenir du programme

### Présentation du programme

L'objectif général de LIFE+ est de **contribuer à la mise en œuvre**, à l'actualisation et au développement **de la politique et du droit communautaires en matière d'environnement**, notamment à la prise en compte de l'environnement dans d'autres politiques, et de participer ainsi au **développement durable**.

**2,7 milliards d'euros** sont budgétés pour la période **2007 – 2013** dont 78% sont consacrés au cofinancement de projet (sur la base d'appels à propositions annuels). 50% des fonds disponibles doivent concerner des projets sur le thème « Nature et biodiversité » et **15%** doivent être alloués à des **projets transnationaux** (vu les caractéristiques du programme, cela concerne surtout des projets transfrontaliers). Le taux de **cofinancement** est de **50%** mais il peut atteindre 75% pour des projets visant particulièrement les espèces/habitats ciblés dans les directives oiseaux et habitats. Les projets bénéficiant déjà d'un soutien de fonds communautaires (FEDER, CIP, PCRD, ...) ne sont pas éligibles. Il est quasiment impossible d'obtenir un cofinancement de LIFE+ si le projet dans son ensemble n'atteint pas un budget d'au moins **1 million d'euros**.

LIFE+ est composé de trois volets thématiques (voir fiche programme pour plus de détails) :

- LIFE-NAT : Nature et biodiversité.
- LIFE-ENV : Politique et gouvernance en matière d'environnement.
- LIFE-INF : Information et communication. A noter que ce dernier volet est largement sous exploité.

Pour ce qui est de la gestion du programme :

- La **Commission** organise les **appels à propositions** annuels, sélectionne, révisé et suit les projets et effectue les paiements. Elle est assistée pour cela d'experts externes.
- Les **Etats membres** centralisent les propositions de projets et les envoient à la Commission. Ils peuvent établir des **priorités** et des **objectifs nationaux** et **commenter les propositions** qu'ils reçoivent.

Si les Etats membres peuvent donc avoir une influence assez importante sur les propositions de projets (via les priorités et les commentaires), le choix final appartient toujours à la Commission. Cependant, une proposition « soutenue » par un Etat partira avec des points supplémentaires.

Concernant la **France**, 284 projets ont été cofinancés depuis 1992 pour un investissement total de 557 millions d'euros dont 184 fournis par LIFE+. Le **taux de réussite** est généralement situé entre **30 et 50%**, ce qui est supérieur à la moyenne européenne. Cela peut s'expliquer par le fait que les **fonds alloués à la France ne soient pas tous utilisés**. En effet, sur la période 2007 – 2009, la France n'a utilisé que **68%** de son allocation indicative nationale, permettant ainsi à d'autres Etats membres de dépasser les 100% (Espagne, Italie, Allemagne, ...).

Le **point de contact national** en France est au **ministère de l'Ecologie** (Mme Anne Laure Barberousse). Une **assistance** au montage de projet est disponible gratuitement via l'association [Enviropea](http://www.enviropea.org).

### *Particularité de l'appel 2011*

Le budget global pour cet appel est de **267 millions d'euros dont 27 pour la France** qui n'a pas transmis de priorités particulières pour 2011. Les propositions doivent être envoyées avant le **18 juillet 2011** aux autorités nationales et seront ensuite transmises avant le 9 septembre à la Commission. Les réponses définitives ou les demandes éventuelles de révision seront envoyées entre septembre 2011 et mars 2012.

L'initiative phare « Gestion efficace des ressources en Europe » est une partie intégrante de la **stratégie UE 2020** adoptée l'an dernier, les trois objectifs principaux de cette initiative phare sont : réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, promouvoir une plus grande sécurité énergétique et réduire l'utilisation des ressources. Dans ce contexte, l'appel LIFE+ 2011 se concentrera plus particulièrement sur des projets visant une **gestion efficace des ressources naturelles et des déchets**, notamment dans les volets LIFE-ENV et LIFE-INF.

Pour les **nouveautés** en général, on peut désormais faire financer par LIFE+ des **activités hors de l'UE**, l'essentiel du projet doit cependant être réalisé sur le territoire européen<sup>1</sup>. De même, des fonds du programme peuvent être éventuellement engagés sur des **activités de recherche**, si celles-ci sont directement liées aux objectifs du projet. De plus, la Commission souhaite profiter de cet appel pour encourager les passations de **marchés publics verts**. Les propositions faisant référence à la [communication sur le tourisme](#) publiée en juin 2010 seront aussi encouragées.

En terme de contraintes, la Commission demande à ce que les propositions incluent une action spécifique pour le **suivi de l'impact des actions** ainsi qu'une mesure des **impacts socio-économiques** des projets.

Certaines priorités par volet ont aussi été définies :

- LIFE-NAT : encouragement de projets visant à la préparation de programmes de gestion pour le réseau Natura 2000 ;
- LIFE-ENV : encouragement de projets favorisant l'intégration de l'environnement dans d'autres politiques.

Pour toutes les infos sur cet appel : <http://ec.europa.eu/environment/life/funding/lifepius.htm>

---

<sup>1</sup> Il peut s'agir par exemple d'engager des fonds hors d'Europe pour la protection d'espèces d'oiseaux migrateurs. Rien ne sert en effet de les protéger en Europe s'ils sont abattus en dehors de nos frontières...